

Zeitschrift: Tagblatt des Grossen Rates des Kantons Bern

Herausgeber: Grosser Rat des Kantons Bern

Band: - (1897)

Rubrik: Budget

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BUDGET

DES RECETTES ET DES DÉPENSES

DU

CANTON DE BERNE

POUR

L'EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE

1898.



PROPOSITION DU CONSEIL-EXÉCUTIF
DU 3 DÉCEMBRE 1897.



BERNE. — IMPRIMERIE SUTER & LIEROW

Annexes au Bulletin du Grand Conseil. 1897.

105

BILAN DE LA FORTUNE.

Fortune de l'Etat au 1 ^{er} Janvier 1897	fr. 56,049,258
Excédent présumé des dépenses de l'Administration Courante en 1897	» 874,545
Fortune probable de l'Etat au 31 Décembre 1897	fr. 55,174,713
Excédent présumé des dépenses de l'Administration Courante en 1898	» 1,047,875
Fortune probable de l'Etat au 31 Décembre 1898	<u>fr. 54,126,838</u>

COMPTE DE 1896.*)		BUDGET DE 1897.*)		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	ct.	fr.	ct.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
Récapitulation.									
608,643	84	588,665	—	I. Administration générale	46,000	648,065	—	602,065	
884,030	39	886,990	—	II. Administration judiciaire	—	892,080	—	892,080	
17,736	—	22,350	—	III. ^a Justice	—	22,750	—	22,750	
930,469	27	947,145	—	III. ^b Police	720,605	1,719,415	—	998,810	
217,102	68	263,190	—	IV. Affaires militaires	757,590	1,020,890	—	263,300	
979,408	01	995,465	—	V. Cultes	2,100	1,000,745	—	998,645	
2,859,969	19	3,242,190	—	VI. Instruction publique	92,535	3,402,520	—	3,309,985	
9,170	45	9,210	—	VII. Affaires communales	—	8,870	—	8,870	
142,989	91	141,440	—	VIII. ^a Secours publics pour tout le canton	140,180	293,020	—	152,840	
650,898	48	623,420	—	VIII. ^b Secours publics pour l'ancienne partie du canton	—	680,000	—	680,000	
997,600	—	964,500	—	IX. Economie publique et service sanitaire	785,390	1,795,080	—	1,009,690	
2,188,842	34	2,187,510	—	X. Travaux publics	62,000	2,268,530	—	2,206,530	
1,896,101	54	1,896,910	—	XI. Emprunts	—	1,896,910	—	1,896,910	
125,036	94	132,600	—	XII. Finances	—	134,280	—	134,280	
217,575	80	256,730	—	XIII. Agriculture	293,900	556,930	—	263,030	
108,778	94	124,150	—	XIV. Economie forestière	63,700	188,440	—	124,740	
555,383	74	491,600	—	XV. Forêts domaniales	901,500	434,300	467,200	—	
801,444	11	786,070	—	XVI. Domaines de l'Etat	901,000	96,800	804,200	—	
47,375	51	53,000	—	XVII. Caisse des domaines	91,000	91,000	—	—	
1,039,423	91	1,080,000	—	XVIII. Caisse hypothécaire	6,363,400	5,283,400	1,080,000	—	
560,000	—	605,000	—	XIX. Banque cantonale	1,600,000	1,040,000	560,000	—	
1,084,883	33	605,000	—	XX. Caisse de l'Etat	600,000	30,000	570,000	—	
2,311	05	2,100	—	XXI. Amendes et confiscations	133,700	131,500	2,200	—	
48,634	21	35,400	—	XXII. Régales de la chasse, de la pêche et des mines	62,100	27,200	34,900	—	
795,358	95	750,000	—	XXIII. Régie des sels	1,439,700	689,700	750,000	—	
508,889	72	483,450	—	XXIV. Timbre et impôt sur les billets de banque	525,000	41,550	483,450	—	
1,190,616	18	1,043,800	—	XXV. Emoluments	1,092,900	800	1,092,100	—	
319,966	64	371,500	—	XXVI. Impôt des successions et donations	422,000	50,500	371,500	—	
886,093	93	880,000	—	XXVII. Patentes d'auberge et permis de vente des spiritueux	1,024,000	143,000	881,000	—	
927,237	20	855,000	—	XXVIII. Part de la recette de l'alcool	1,023,600	105,600	918,000	—	
212,594	96	208,300	—	XXIX. Taxe militaire	490,000	279,200	210,800	—	
4,455,823	79	4,263,700	—	XXX. Impôts directs	4,478,000	186,700	4,291,300	—	
493,222	78	—	XXXI. Recettes imprévues	—	—	—	—	—	
13,388,661	72	12,460,920	—	Recettes	24,111,900	—	12,516,650	—	
13,374,952	07	13,335,465	—	Dépenses	—	25,159,775	—	13,564,525	
13,709	65	—	Excédent des recettes	—	—	—	—	—	
—	—	874,545	—	Excédent des dépenses	1,047,875	—	1,047,875	—	
13,388,661	72	13,335,465	—		25,159,775	25,159,775	13,564,525	13,564,525	

*) Les dépenses sont indiquées en chiffres droits, les recettes en chiffres italiques.

COMPTE DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.	Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	ct.	fr.	ct.		fr.	fr.	fr.	fr.
				Administration Courante.				
				Comptes spéciaux.				
				I. Administration générale.				
				A. Grand Conseil.				
61,168	25	50,000	—	1. Indemnités de séance et de voyage. Frais des commissions	—	50,000	—	50,000
61,168	25	50,000	—		—	50,000	—	50,000
				B. Conseil-exécutif.				
57,258	65	59,000	—	1. Traitements du président et des membres du Conseil-exécutif	—	59,000	—	59,000
57,258	65	59,000	—		—	59,000	—	59,000
				C. Crédit du Conseil-exécutif.				
5,999	48	15,000	—	1. Frais du Conseil-exécutif, bibliothèque 2. Subventions en faveur d'entreprises d'utilité publique 3. Subventions en faveur des arts et des sciences 4. Secours	—	15,000	—	15,000
1,300	—	—			—	15,000	—	15,000
5,097	—	—			—	15,000	—	15,000
1,609	—	—			—	15,000	—	15,000
14,005	48	15,000	—		—	15,000	—	15,000
				D. Députation au Conseil des Etats et commissaires.				
2,220	—	3,000	—	1. Députation au Conseil des Etats . . .	—	3,000	—	3,000
460	30	1,000	—	2. Commissaires	—	1,000	—	1,000
2,680	30	4,000	—		—	4,000	—	4,000
				E. Chancellerie d'Etat.				
17,740	50	18,000	—	1. Traitements des fonctionnaires . . .	—	18,000	—	18,000
19,330	—	20,000	—	2. Traitements des employés	—	20,000	—	20,000
7,035	50	7,000	—	3. Frais de bureau	—	7,000	—	7,000
43,846	46	28,000	—	4. Frais d'impression	2,000	30,000	—	28,000
6,511	60	6,500	—	5. Service de l'hôtel de ville	—	6,500	—	6,500
8,000	—	8,000	—	6. Loyers	—	8,000	—	8,000
1,500	—	1,500	—	7. Archives de Porrentruy	—	1,500	—	1,500
2,098	40	3,000	—	8. Rédaction et impression des Fontes rerum bernensium	—	3,800	—	3,800
106,062	46	92,000	—		—	94,800	—	92,800

COMPTES DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	ct.	fr.	ct.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
I. Administration générale.									
F. Feuille officielle allemande, bulletin des séances du Grand Conseil et bulletin des lois.									
14,000		14,000		1. Fermage	12,000	—	12,000	—	
20,540		19,000		2. Abonnements des aubergistes	20,000	—	20,000	—	
2,884		4,000		3. Frais de rédaction	—	4,000	—	4,000	
11,779	55	11,000		4. Frais d'impression	—	12,000	—	12,000	
19,876	45	18,000			32,000	16,000	16,000	—	
G. Feuille officielle du Jura et ses annexes.									
7,000		7,000		1. Fermage	5,000	—	5,000	—	
7,158		6,000		2. Abonnements des aubergistes	7,000	—	7,000	—	
780		1,200		3. Frais de rédaction	—	1,200	—	1,200	
4,044	35	4,000		4. Frais d'impression	—	4,500	—	4,500	
9,333	65	7,800			12,000	5,700	6,300	—	
H. Préfets.									
100,800		100,800		1. Traitements des préfets	—	100,800	—	100,800	
3,500		3,500		2. Secrétaire du préfet de Berne	—	3,500	—	3,500	
847	40	3,000		3. Indemnités des vice-préfets	—	2,500	—	2,500	
17,201	50	18,000		4. Frais de bureau	—	18,000	—	18,000	
14,160		14,160		5. Loyers	—	14,160	—	14,160	
136,508	90	139,460			—	138,960	—	138,960	
J. Secrétaires de préfecture.									
100,200		100,200		1. Traitements des secrétaires de préfecture	—	100,200	—	100,200	
132,927	10	128,000		2. Traitements des employés	—	137,000	—	137,000	
14,342	80	14,100		3. Frais de bureau	—	14,700	—	14,700	
12,700		12,705		4. Loyers	—	12,705	—	12,705	
260,169	90	255,005			—	264,605	—	264,605	

COMPTE DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	ct.	fr.	ct.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
I. Administration générale.									
61,168	25	50,000	—	A. <i>Grand Conseil</i>		—	50,000	—	50,000
57,258	65	59,000	—	B. <i>Conseil-exécutif</i>		—	59,000	—	59,000
14,005	48	15,000	—	C. <i>Crédit du Conseil-exécutif</i>		—	15,000	—	15,000
2,680	30	4,000	—	D. <i>Députation au Conseil des Etats et commissaires</i>		—	4,000	—	4,000
106,062	46	92,000	—	E. <i>Chancellerie d'Etat</i>		2,000	94,800	—	92,800
19,876	45	18,000	—	F. <i>Feuille officielle allemande et ses annexes</i>		32,000	16,000	16,000	—
9,333	65	7,800	—	G. <i>Feuille officielle du Jura et ses annexes</i>		12,000	5,700	6,300	—
136,508	90	139,460	—	H. <i>Préfets</i>		—	138,960	—	138,960
260,169	90	255,005	—	J. <i>Secrétaires de préfecture</i>		—	264,605	—	264,605
608,643	84	588,665	—			46,000	648,065	—	602,065
II. Administration judiciaire.									
A. Cour suprême.									
88,782	80	90,500	—	1. Traitements des juges		—	90,500	—	90,500
1,065	—	1,000	—	2. Indemnités des juges-suppléants		—	1,000	—	1,000
89,847	80	91,500	—			—	91,500	—	91,500
B. Greffe de la Cour.									
10,236	95	11,500	—	1. Traitements des fonctionnaires		—	11,500	—	11,500
1,800	—	1,800	—	2. Traitement de l'huissier		—	1,800	—	1,800
34,725	85	34,800	—	3. Traitements des employés		—	34,800	—	34,800
3,621	85	4,000	—	4. Frais de bureau		—	4,500	—	4,500
3,540	—	3,540	—	5. Loyers		—	3,540	—	3,540
554	10	750	—	6. Bibliothèque		—	750	—	750
54,478	75	56,390	—			—	56,890	—	56,890

COMPTE DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	et.	fr.	et.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
II. Administration judiciaire.									
C. Tribunaux de district.									
95,786	90	95,800	—	1. Traitements des présidents de tribunaux	—	95,800	—	95,800	
19,526	50	18,400	—	2. Traitements du vice-président de Berne, du juge de police et des juges d'instruc- tion de ce district	—	18,400	—	18,400	
3,486	55	3,500	—	3. Indemnités des vice-présidents	—	3,500	—	3,500	
48,499	20	43,000	—	4. Indemnités des juges et juges-suppléants	—	45,000	—	45,000	
20,919	80	20,200	—	5. Frais de bureau	—	20,200	—	20,200	
17,380	—	17,380	—	6. Loyers	—	17,380	—	17,380	
232	10	2,000	—	7. Fonctionnaires judiciaires extraordinaires	—	2,000	—	2,000	
205,831	05	200,280	—		—	202,280	—	202,280	
D. Greffes des tribunaux de district.									
100,200	—	100,200	—	1. Traitements des greffiers de tribunaux	—	100,200	—	100,200	
70,822	60	72,900	—	2. Traitements des employés et remplaçants	—	72,900	—	72,900	
12,011	30	11,700	—	3. Frais de bureau	—	11,700	—	11,700	
8,620	—	8,820	—	4. Loyers	—	8,820	—	8,820	
191,653	90	193,620	—		—	193,620	—	193,620	
E. Ministère public.									
26,300	—	26,300	—	1. Traitements du procureur général et des procureurs d'arrondissement	—	26,300	—	26,300	
1,998	37	2,500	—	2. Frais de bureau du procureur général	—	2,500	—	2,500	
4,986	20	5,000	—	3. Frais de bureau des procureurs d'arron- dissement	—	5,000	—	5,000	
33,284	57	33,800	—		—	33,800	—	33,800	

COMPTÉ DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	et.	fr.	et.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
II. Administration judiciaire.									
F. Cours d'assises.									
19,902	—	21,000	—	1. Indemnités des jurés	—	21,000	—	21,000	
6,311	70	7,800	—	2. Frais de voyage et d'entretien de la Chambre criminelle	—	7,800	—	7,800	
2,590	40	3,000	—	3. Indemnités des suppléants, des interprètes et des huissiers	—	3,000	—	3,000	
2,906	32	2,300	—	4. Frais de bureau	—	2,300	—	2,300	
5,350	—	5,350	—	5. Loyers	—	5,350	—	5,350	
37,060	42	39,450	—		—	39,450	—	39,450	
G. Offices des poursuites et des faillites.									
714	25	1,200	—	1. Frais de bureau et de voyage de l'autorité de surveillance	—	1,200	—	1,200	
437	—	1,000	—	2. Traitement du secrétaire	—	1,000	—	1,000	
92,892	60	92,000	—	3. Traitements des fonctionnaires	—	92,000	—	92,000	
905	90	1,000	—	4. Indemnités des remplaçants	—	1,000	—	1,000	
77,659	45	75,000	—	5. Traitements des agents de poursuites	—	75,000	—	75,000	
69,959	35	71,000	—	6. Traitements des employés et remplaçants	—	73,500	—	73,500	
11,019	60	10,200	—	7. Frais de bureau	—	10,200	—	10,200	
3,652	10	5,000	—	8. Contrôles, formulaires	—	5,000	—	5,000	
11,640	—	11,650	—	9. Loyers	—	11,740	—	11,740	
268,880	25	268,050	—		—	270,640	—	270,640	
H. Conseils de prud'hommes.									
2,993	65	3,900	—	1. Frais, part de l'Etat	—	3,900	—	3,900	
2,993	65	3,900	—		—	3,900	—	3,900	
A. Cour suprême									
89,847	80	91,500	—	A. Cour suprême	—	91,500	—	91,500	
54,478	75	56,390	—	B. Greffe de la Cour	—	56,390	—	56,390	
205,831	05	200,280	—	C. Tribunaux de district	—	202,280	—	202,280	
191,653	90	193,620	—	D. Greffes des tribunaux de district	—	193,620	—	193,620	
33,284	57	33,800	—	E. Ministère public	—	33,800	—	33,800	
37,060	42	39,450	—	F. Cours d'assises	—	39,450	—	39,450	
268,880	25	268,050	—	G. Offices des poursuites et des faillites	—	270,640	—	270,640	
2,993	65	3,900	—	H. Conseils de prud'hommes	—	3,900	—	3,900	
884,030	39	886,990	—		—	892,080	—	892,080	

COMPTE DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	ct.	fr.	ct.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
III.a Justice.									
A. Frais d'administration de la Direction de la justice.									
4,000		4,000		1. Traitement du secrétaire		—	4,200	—	4,200
2,800		2,800		2. Traitement de l'employé		—	3,000	—	3,000
2,451		2,500		3. Frais de bureau		—	2,500	—	2,500
963	85	1,000		4. Frais de justice		—	1,000	—	1,000
750		750		5. Loyers		—	750	—	750
10,964	85	11,050				—	11,450	—	11,450
B. Commission de législation et de revision des lois.									
760		5,000		1. Frais de revision et de rédaction . . .		—	5,000	—	5,000
760		5,000		2. Frais d'impression		—	5,000	—	5,000
C. Inspecteur.									
4,000		4,300		1. Traitement de l'inspecteur		—	4,300	—	4,300
2,011	15	2,000		2. Frais de bureau et de voyage		—	2,000	—	2,000
6,011	15	6,300				—	6,300	—	6,300
<hr/>									
10,964	85	11,050		<i>A. Frais d'administration de la Direction de la justice</i>		—	11,450	—	11,450
760		5,000		<i>B. Commission de législation et revision d. lois</i>		—	5,000	—	5,000
6,011	15	6,300		<i>C. Inspecteur</i>		—	6,300	—	6,300
17,736		22,350				—	22,750	—	22,750

COMPTE DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	ct.	fr.	ct.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
III.^b Police.									
A. Frais d'administration de la Direction de la police.									
7,500	—	9,200	—	1. Traitements des fonctionnaires	—	10,500	—	10,500	
24,400	—	26,000	—	2. Traitements des employés	—	26,000	—	26,000	
7,594	62	7,500	—	3. Frais de bureau	—	7,600	—	7,600	
2,920	—	2,070	—	4. Loyers	—	2,070	—	2,070	
42,414	62	44,770			—	46,170	—	46,170	
B. Passeports, arrestations et transports.									
1,005	20	1,000	—	1. Police des passeports et des étrangers	—	1,000	—	1,000	
3,018	46	3,000	—	2. Recueil général des signalements	10,000	7,000	3,000	—	
9,337	35	9,500	—	3. Frais d'arrestations	—	9,500	—	9,500	
15,288	29	16,000	—	4. Frais de conduites	—	16,000	—	16,000	
22,612	38	23,500			10,000	33,500	—	23,500	
C. Corps de police.									
20,707	55	22,000	—	1. Traitements des fonctionnaires	—	22,000	—	22,000	
470,637	20	476,400	—	2. Solde des gendarmes	2,700	488,700	—	486,000	
22,499	55	8,900	—	3. Habillement	—	30,000	—	30,000	
999	65	1,200	—	4. Equipement et armement	—	1,200	—	1,200	
4,237	87	2,700	—	5. Frais de bureau	—	2,700	—	2,700	
48,161	70	48,000	—	6. Loyers	625	52,125	—	51,500	
		8,000	—	7. Indemnités de logement et de mobilier	—	9,460	—	9,460	
21,406	50	3,500	—	8. Frais médicaux	—	3,500	—	3,500	
		1,700	—	9. Frais divers d'administration	—	2,500	—	2,500	
		7,000	—	10. Indemnités de voyage et cours d'instruction	—	8,000	—	8,000	
20,000	—	20,000		11. Quote-part du produit des amendes	20,000	—	20,000	—	
568,650	02	559,400			23,325	620,185	—	596,860	

COMPTES DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	ct.	fr.	ct.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
III. b Police.									
D. Prisons.									
1. Prisons de la ville de Berne :									
13,217	36	16,000	—	<i>a.</i> Nourriture	—	16,000	—	16,000	
7,401	60	9,300	—	<i>b.</i> Frais divers d'entretien	—	8,500	—	8,500	
12,930	—	12,935	—	<i>c.</i> Loyers	—	12,330	—	12,330	
2. Prisons des districts :									
59,333	61	76,000	—	<i>a.</i> Nourriture	—	70,000	—	70,000	
10,557	95	9,000	—	<i>b.</i> Frais divers d'entretien	—	9,000	—	9,000	
25,440	—	25,440	—	<i>c.</i> Loyers	—	25,540	—	25,540	
128,880	52	148,675	—			141,370	—	141,370	
E. Etablissements pénitentiaires.									
1. Pénitencier de Thorberg :									
14,604	41	15,500	—	<i>a.</i> Administration	—	15,600	—	15,600	
1,330	53	1,850	—	<i>b.</i> Enseignement et culte	—	1,650	—	1,650	
45,545	02	39,400	—	<i>c.</i> Nourriture	—	10,000	59,000	—	49,000
23,315	34	26,500	—	<i>d.</i> Entretien	—	1,200	29,450	—	28,250
12,670	—	12,700	—	<i>e.</i> Loyer	—	—	12,700	—	12,700
34,376	90	38,700	—	<i>f.</i> Industrie	—	96,500	61,300	35,200	—
252	—	25,300	—	<i>g.</i> Agriculture	—	60,000	40,000	20,000	—
8,398	—	—	500	<i>h.</i> Augmentations et diminutions à l'inventaire	—	—	—	—	—
<i>i.</i> Pensions	—	—	—		—	—	—	—	—
54,149	60	31,450	—			167,700	219,700	—	52,000
2. Pénitencier de St-Jean et Maison de travail d'Anet.									
10,065	52	10,600	—	<i>a.</i> Administration	—	11,300	—	11,300	
1,123	24	1,000	—	<i>b.</i> Enseignement et culte	—	1,020	—	1,020	
36,390	44	38,300	—	<i>c.</i> Nourriture	—	37,900	—	37,900	
17,481	04	20,000	—	<i>d.</i> Entretien	—	1,000	19,300	—	18,300
3,490	—	3,500	—	<i>e.</i> Loyer	—	—	3,490	—	3,490
23,056	51	18,950	—	<i>f.</i> Industrie	—	38,100	19,490	18,610	—
26,380	77	21,500	—	<i>g.</i> Agriculture	—	58,600	35,400	23,200	—
12,000	90	6,000	—	<i>h.</i> Augmentations et diminutions à l'inventaire	—	—	8,000	—	8,000
6,462	50	6,500	—	<i>i.</i> Pensions	—	7,200	—	7,200	—
24,651	36	32,450	—			104,900	135,900	—	31,000

COMPTE DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	ct.	fr.	ct.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
III. ^b Police.									
E. Etablissements pénitentiaires.									
3. Pénitencier de Witzwyl.									
7,650	78	7,700	—	a. Administration	—	9,000	—	9,000	
567	24	550	—	b. Enseignement et cultes	—	550	—	550	
20,295	20	21,200	—	c. Nourriture	—	21,600	—	21,600	
8,678	60	8,300	—	d. Entretien	—	8,500	—	8,500	
1,735	—	1,830	—	e. Loyer	—	11,865	—	11,865	
3,865	70	5,300	—	f. Industrie	6,400	1,000	5,400	—	
37,376	09	14,280	—	g. Agriculture	47,600	23,485	24,115	—	
20,188	45	5,000	—	h. Augmentations et diminutions à l'inventaire	—	8,000	—	8,000	
17,873	48	25,000	—		54,000	84,000	—	30,000	
4. Maison de discipline de Trachselwald:									
1,653	15	3,500	—	a. Administration	—	3,520	—	3,520	
1,954	10	400	—	b. Enseignement et culte	—	350	—	350	
6,540	36	6,600	—	c. Nourriture	90	6,160	—	6,070	
2,700	50	3,400	—	d. Entretien	—	3,150	—	3,150	
—	—	—	—	e. Loyer	—	490	—	490	
169	53	500	—	f. Industrie	540	220	320	—	
2,420	22	700	—	g. Agriculture	4,700	5,000	—	300	
3,086	98	—	—	h. Augmentations et diminutions à l'inventaire	—	—	—	—	
1,055	—	700	—	i. Pensions	800	—	800	—	
10,956	82	12,000	—		6,130	18,890	—	12,760	
5. Pénitencier de Thorberg.									
54,149	60	31,450	—	1. Pénitencier de Thorberg	167,700	219,700	—	52,000	
24,651	36	32,450	—	2. Pénitencier de St-Jean et Maison de travail d'Anet	104,900	135,900	—	31,000	
17,873	48	25,000	—	3. Pénitencier de Witzwyl	54,000	84,000	—	30,000	
10,956	82	12,000	—	4. Maison de discipline de Trachselwald	6,130	18,890	—	12,760	
107,631	26	100,900	—		332,730	458,490	—	125,760	

COMPTE DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.	Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	ct.	fr.	ct.		fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.								
III. b Police.								
F. Mesures propres à combattre l'alcoolisme.								
<p>1. Maison de travail d'Hindelbank:</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Administration b. Enseignement et culte c. Nourriture d. Entretien e. Loyer f. Industrie g. Agriculture h. Augmentations et diminutions à l'inventaire i. Pensions 								
8,638	90	8,000	—		—	8,700	—	8,700
698	24	800	—		—	700	—	700
18,258	59	20,000	—		50	19,050	—	19,000
6,875	31	7,950	—		—	8,755	—	8,755
4,450	—	4,450	—		—	4,345	—	4,345
10,773	73	9,700	—		12,400	2,400	10,000	—
—	—	2,500	—		—	—	—	—
7,339	01	—	—		—	—	—	—
4,897	50	5,000	—		5,500	—	5,500	—
30,588	82	24,000	—		17,950	43,950	—	26,000
40,569	87	28,000	—		35,600	—	35,600	—
9,681	05	9,600	—		—	9,600	—	9,600
300	—	—	—		—	—	—	—
—	—	5,600	—		53,550	53,550	—	—
G. Frais de justice et de police.								
<p>1. Frais de police criminelle</p> <p>2. Emoluments et restitutions de frais</p> <p>3. Emoluments des huissiers et des gendarmes</p> <p>4. Emoluments en affaires de justice</p> <p>5. Frais de police</p> <p>6. Concordat pour la protection de jeunes gens placés à l'étranger</p>								
86,945	40	90,000	—		—	90,000	—	90,000
99,911	93	100,000	—		300,000	200,000	100,000	—
650	—	800	—		—	650	—	650
2,005	70	1,000	—		1,000	—	1,000	—
12,904	40	12,000	—		—	13,000	—	13,000
500	—	500	—		—	500	—	500
917	83	2,300	—		301,000	304,150	—	3,150
H. Etat civil.								
<p>1. Traitements des officiers de l'état civil</p> <p>2. Frais d'inspections et frais divers</p>								
59,793	90	60,000	—		—	60,000	—	60,000
1,404	40	2,000	—		—	2,000	—	2,000
61,198	30	62,000	—		—	62,000	—	62,000

COMPTE DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	ct.	fr.	ct			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
III.^b Police.									
42,414	62	44,770	—	A. Direction de la police	—	46,170	—	46,170	
22,612	38	23,500	—	B. Passeports, arrestations et transports	10,000	33,500	—	23,500	
568,650	02	559,400	—	C. Corps de police	23,325	620,185	—	596,860	
128,880	52	148,675	—	D. Prisons	—	141,370	—	141,370	
107,631	26	100,900	—	E. Etablissements pénitentiaires	332,730	458,490	—	125,760	
—	—	5,600	—	F. Mesures propres à combattre l'alcoolisme	53,550	53,550	—	—	
917	83	2,300	—	G. Frais de justice et de police	301,000	304,150	—	3,150	
61,198	30	62,000	—	H. Etat civil	—	62,000	—	62,000	
930,469	27	947,145	—		720,605	1,719,415	—	998,810	
IV. Affaires militaires.									
A. Frais d'administration de la Direction.									
4,000	—	4,000	—	1. Traitement du secrétaire	—	4,200	—	4,200	
11,600	—	12,700	—	2. Traitements des employés	—	12,700	—	12,700	
5,509	30	5,500	—	3. Frais de bureau	—	5,500	—	5,500	
1,000	—	1,000	—	4. Loyers	—	1,000	—	1,000	
22,109	30	23,200	—		—	23,400	—	23,400	
B. Commissariat des guerres.									
5,000	—	5,000	—	1. Traitement du commissaire des guerres	—	5,000	—	5,000	
3,600	—	3,600	—	2. Traitement de son adjoint	—	3,600	—	3,600	
11,474	25	12,100	—	3. Traitements des employés	—	12,100	—	12,100	
3,999	45	4,000	—	4. Frais de bureau	—	4,000	—	4,000	
3,300	—	3,300	—	5. Loyers	—	3,300	—	3,300	
1,018	65	1,200	—	6. Frais d'équipement et d'organisation	—	1,200	—	1,200	
17,035	40	14,600	—	7. Part de la confection des effets militaires dans les frais de l'administration	14,600	—	14,600	—	
11,356	95	14,600	—		14,600	29,200	—	14,600	

COMPTE DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	ct.	fr.	ct.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
IV. Affaires militaires.									
C. Administration de l'arsenal.									
5,000	—	5,000	—	1. Traitement de l'intendant	—	5,000	—	5,000	—
15,440	—	16,200	—	2. Traitements des employés	—	16,200	—	16,200	—
2,399	49	3,000	—	3. Frais de bureau	—	3,000	—	3,000	—
1,043	—	1,000	—	4. Frais divers d'administration	—	1,000	—	1,000	—
52	05	200	—	5. Collection de modèles	—	200	—	200	—
2,700	—	2,700	—	6. Loyers	—	2,700	—	2,700	—
13,317	27	14,050	—	7. Part des ateliers de l'arsenal dans les frais d'administration	14,050	—	14,050	—	—
13,317	27	14,050	—		14,050	28,100	—	14,050	—
D. Ateliers de l'arsenal.									
61,557	—	67,050	—	1. Salaires	—	68,640	—	68,640	—
12,821	11	15,600	—	2. Outils et matériel de fabrication	—	15,600	—	15,600	—
987	85	1,110	—	3. Assurance des ouvriers contre les accidents	—	1,140	—	1,140	—
1,067	50	1,200	—	4. Intérêts du fonds d'exploitation	—	1,050	—	1,050	—
3,500	—	3,500	—	5. Loyers	—	3,500	—	3,500	—
36	60	40	—	6. Assurance contre l'incendie	—	40	—	40	—
92,201	75	102,550	—	7. Produit des ateliers	104,020	—	104,020	—	—
13,317	27	14,050	—	8. Frais d'administration	—	14,050	—	14,050	—
1,085	58	—	—		104,020	104,020	—	104,020	—
E. Dépôts à Tavannes et à Langnau.									
2,830	—	3,000	—	1. Surveillance et frais divers	—	3,000	—	3,000	—
1,558	10	1,500	—	2. Indemnité fédérale	1,500	—	1,500	—	—
—	—	3,900	—	3. Loyers	—	3,900	—	3,900	—
1,271	90	5,400	—		1,500	6,900	—	1,500	5,400

COMPTE DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	et.	fr.	et			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
IV. Affaires militaires.									
F. Administration des casernes.									
3,000	—	3,000	—	1. Traitement de l'intendant des casernes	—	3,000	—	3,000	—
1,901	60	2,200	—	2. Traitements des employés	—	2,200	—	2,200	—
19,002	47	17,000	—	3. Entretien	—	17,000	—	17,000	—
—	—	5,000	—	4. Achat de lits de fer et de draps de lit	—	5,000	—	5,000	—
76,400	—	76,500	—	5. Loyers	6,500	83,000	—	76,500	—
64,000	—	64,000	—	6. Bonification de la Confédération	64,000	—	64,000	—	—
36,304	07	39,700	—		70,500	110,200	—	39,700	—
G. Administration des arrondissements.									
1. Traitements des commandants d'arrondissement :									
21,350	—	21,800	—	a. Traitements	—	21,800	—	21,800	—
5,248	50	5,000	—	b. Indemnités	—	6,000	—	6,000	—
2,738	89	5,000	—	2. Frais de bureau de ces fonctionnaires	—	5,700	—	5,700	—
36,582	20	40,500	—	3. Traitements des chefs de section	—	45,000	—	45,000	—
2,473	75	2,500	—	4. Recrutement	—	2,500	—	2,500	—
68,393	34	74,800	—		—	81,000	—	81,000	—
H. Confection des effets d'habillement et d'équipement des troupes.									
1. Achats, salaires des ouvriers									
445,699	09	400,000	—	—	—	400,000	—	400,000	—
491	05	500	—	2. Assurance des ouvriers contre les accidents	—	500	—	500	—
27,560	80	25,000	—	3. Intérêts du fonds d'exploitation	—	25,000	—	25,000	—
5,250	—	5,250	—	4. Loyer	—	5,250	—	5,250	—
505,977	49	445,350	—	5. Produit	445,350	—	445,350	—	—
17,035	40	14,600	—	6. Frais d'administration	—	14,600	—	14,600	—
9,941	15	—	—		445,350	445,350	—	—	—

COMPTES DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.	Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	ct.	fr.	ct.		fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.								
IV. Affaires militaires.								
J. Conservation et entretien du matériel de guerre.								
13,297	02	12,000	—	1. Commissariat des guerres :	49,000	62,000	—	13,000
13,408	85	12,000	—	a. Habillement et équipement	13,000	—	13,000	—
24,846	47	25,000	—	b. Vente d'effets d'habillement et d'équipement	—	—	—	—
21,957	41	22,000	—	2. Arsenal :	8,000	33,000	—	25,000
2,002	65	2,500	—	a. Armement personnel	27,000	49,000	—	22,000
1,733	55	1,000	—	b. Equipement des corps	500	3,000	—	2,500
6,444	60	6,500	—	c. Munitions	1,000	—	1,000	—
2,928	42	5,500	—	d. Vente de matériel de guerre	—	—	—	—
18,650	—	17,440	—	3. Transports	—	6,500	—	6,500
74,984	17	77,940	—	4. Assurance contre l'incendie	—	5,000	—	5,000
				5. Loyers	6,570	25,220	—	18,650
					105,070	183,720	—	78,650
K. Vente de matériel de guerre cantonal.								
1,503	—	1,000	—	1. Vente d'anciens effets d'habillement et d'équipement	1,000	—	1,000	—
8,663	10	1,500	—	2. Vente d'ancien matériel de guerre	1,500	—	1,500	—
10,166	10	2,500	—		2,500	—	2,500	—
L. Dépenses militaires diverses.								
7,000	—	9,000	—	1. Sociétés de tir	—	9,000	—	9,000
1,000	—	1,000	—	2. Fonds Winkelried	—	—	—	—
—	—	6,000	—	3. Nouveaux contrôles matricules	—	—	—	—
387	35	—	—	(Mise sur pied de troupes cantonales.)	—	—	—	—
8,387	35	16,000	—		—	9,000	—	9,000

COMPTES DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	et.	fr.	et.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
V. Cultes.									
C. Culte catholique.									
131,035		134,500		1. Traitement du clergé	—	135,000	—	135,000	
2,100		2,100		2. Traitements supplémentaires	—	2,100	—	2,100	
5,585	15	8,000		3. Pensions de retraite	—	9,500	—	9,500	
1,800		1,800		4. Indemnités de logement	—	1,800	—	1,800	
4,615		4,615		5. Traitements des évêques	—	4,615	—	4,615	
33	90	400		6. Commission des examens en théologie	100	500	—	400	
2,000		—		(Subside pour la construction d'une église à Bressaucourt.)					
147,101	25	151,415				100	153,515	—	153,415
A. Frais d'administration de la Direction									
297	70	300				300	—	300	
832,009	06	843,750				2,000	846,930	—	844,930
147,101	25	151,415				100	153,515	—	153,415
979,408	01	995,465				2,100	1,000,745	—	998,645
VI. Instruction publique.									
A. Frais d'administration de la Direction et du Synode									
4,500		4,500		1. Traitement du secrétaire	—	4,500	—	4,500	
7,700		7,700		2. Traitement des employés	—	7,700	—	7,700	
7,243	35	7,500		3. Frais de bureau	—	7,500	—	7,500	
3,630		3,630		4. Loyers	—	2,280	—	2,280	
6,064	45	6,000		5. Indemnités des commissions d'examen et des experts, frais de voyage	2,000	8,000	—	6,000	
5,032	35	3,000		6. Frais du Synode	—	3,000	—	3,000	
34,170	15	32,330				2,000	32,980	—	30,980

COMPTE DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.	Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	et.	fr.	et.		fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.								
VI. Instruction publique.								
B. Université et école vétérinaire.								
a. Université.								
240,518	64	245,500	—	1. Traitements des professeurs et privats-docents de l'université	4,000	252,950	—	248,950
11,400	—	11,400	—	2. Pensions de retraite	—	10,200	—	10,200
19,600	—	20,500	—	3. Traitements des assistants	—	21,300	—	21,300
20,720	—	22,800	—	4. Traitements des employés	—	23,160	—	23,160
28,284	15	26,000	—	5. Frais d'administration (mobilier, chauffage, etc.) (Institut physiologique, frais d'installation.)	—	32,000	—	32,000
11,449	50	—	—	6. Loyers	—	81,050	—	81,050
74,470	—	74,470	—	7. Matériel d'enseignement et établissements subsidiaires : <i>a. Bibliothèques</i>	—	10,000	—	10,000
10,000	—	10,000	—	<i>b. Polyclinique</i>	—			
6,719	45			<i>c. Clinique chirurgicale</i>	—			
4,933	70			<i>d. Clinique médicale</i>	—			
1,475	71			<i>e. Cabinet d'anatomie</i>	—			
4,810	40			<i>f. Cabinet de physiologie</i>	—			
1,962	30			<i>g. Cabinet d'ophthalmologie</i>	—			
1,426	33			<i>h. Institut oto-tétral-laryngologique</i>	—			
197	37			<i>i. Institut d'anatomie pathologique</i>	—			
3,582	80			<i>k. Laboratoire de chimie médicale</i>	—			
2,362	50			<i>l. Laboratoire bactériologique</i>	—			
4,314	64			<i>m. Laboratoire de chimie organique</i>	—	50,000	—	50,000
3,504	95	50,000	—	<i>n. Laboratoire de chimie inorganique</i>	—			
3,483	32			<i>o. Cabinet de physique et Observatoire</i>	—			
2,577	76			<i>p. Collections minéralogiques</i>	—			
625	32			<i>q. Collections zoologiques</i>	—			
2,214	40			<i>r. Institut pharmaceutique</i>	—			
3,970	65			<i>s. Institut pharmacologique</i>	—			
594	—			<i>t. Institut d'hygiène</i>	—			
45	50			<i>u. Institut de dermatologie</i>	—			
949	75			<i>v. Institut géographique</i>	—			
197	25			(Station de contrôle et d'essais de chimie agricole.)	—			
106	01	—	—	A reporter	4,000	480,660	—	476,660
466,284	38	460,670	—					

COMpte DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	ct.	fr.	ct.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
VI. Instruction publique.									
B. Université et école vétérinaire.									
<i>a. Université.</i>									
466,284	38	460,670	—	Report	4,000	480,660	—	476,660	
10,473	03	10,800	—	8. Jardin botanique :	200	11,250			
4,730	—	4,730	—	<i>a. Entretien</i>	—	4,730		14,780	
1,000	—	1,000	—	<i>b. Loyer du jardin botanique</i>	1,000	—			
2,112	50	3,500	—	9. Droits d'immatriculation	3,500	—	3,500	—	
2,500	—	2,500	—	10. Subside de la municipalité de Berne pour la polyclinique	2,500	—	2,500	—	
131,740	—	131,240	—	11. Subside de l'Etat pour les cliniques de l'hôpital de l'Ile	—	132,740	—	132,740	
607,614	91	600,440	—		11,200	629,380	—	618,180	
<i>b. Ecole vétérinaire.</i>									
25,762	50	25,800	—	12. Traitements des professeurs et privats-docents de l'école vétérinaire	—	25,800	—	25,800	
3,900	—	4,200	—	13. Traitements des assistants	—	4,200	—	4,200	
3,350	—	3,350	—	14. Traitements des employés	—	3,700	—	3,700	
5,586	65	6,300	—	15. Frais d'administration	—	7,000	—	7,000	
2,855	—	—	—	(Institut pathologique, frais des installations.)					
6,870	25	—	—	(Clinique stationnaire, frais des installations.)					
8,020	—	8,020	—	16. Loyers	—	7,025	—	7,025	
2,556	26	—	—	17. Matériel d'enseignement:					
525	97	—	—	<i>a. Cabinet d'anatomie</i>					
1,192	45	—	—	<i>b. Cabinet de physiologie</i>					
2,254	17	11,000	—	<i>c. Bibliothèque</i>					
2,043	30	—	—	<i>d. Cabinet d'anatomie pathologique</i>	3,000	14,000	—	11,000	
1,985	10	—	—	<i>e. Clinique ambulatoire</i>					
742	65	—	—	<i>f. Pharmacie</i>					
564	70	—	—	<i>g. Clinique stationnaire</i>					
3,420	—	3,000	—	<i>h. Cours d'élève du bétail</i>					
4,556	21	500	—	18. Ecolages	3,000	—	3,000	—	
60,232	79	55,170	—	19. Hôpital vétérinaire	5,000	4,500	500	—	
					11,000	66,225	—	55,225	
<i>a. Université</i>									
607,614	91	600,440	—		11,200	629,380	—	618,180	
60,232	79	55,170	—		11,000	66,225	—	55,225	
667,847	70	655,610	—		22,200	695,605	—	673,405	

COMPTE DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	ct.	fr.	ct.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
VI. Instruction publique.									
C. Ecoles moyennes.									
4,900	—	4,900	—	1. Ecole cantonale de Berne, pensions	—	3,900	—	3,900	
42,500	—	42,500	—	2. Ecole cantonale de Porrentruy, subvention de l'Etat	—	42,500	—	42,500	
150,500	95	163,000	—	3. Subsides de l'Etat aux gymnases et pro-gymnases	—	163,000	—	163,000	
369,568	80	380,000	—	4. Subsides de l'Etat aux écoles secondaires	—	386,000	—	386,000	
5,200	—	5,200	—	5. Inspections	—	5,200	—	5,200	
29,375	—	29,000	—	6. Pensions de retraite à des maîtres d'écoles secondaires	—	31,000	—	31,000	
6,150	—	7,000	—	7. Bourses	1,325	8,325	—	7,000	
608,194	75	631,600	—		1,325	639,925	—	638,600	
D. Ecoles primaires.									
906,786	26	1,272,500	—	1. Suppléments aux traitements des maîtres	—	1,282,000	—	1,282,000	
99,819	90	100,000	—	2. Secours extraordinaires à des communes pauvres	—	100,000	—	100,000	
82,831	45	82,000	—	3. Pensions de retraite	—	90,000	—	90,000	
12,694	05	15,000	—	4. Subsides à des écoles communales supérieures	—	19,000	—	19,000	
15,018	50	15,000	—	5. Subsides à des écoles pour matériel d'enseignement et bibliothèques	—	15,000	—	15,000	
17,223	80	30,000	—	6. Subsides pour la construction de maisons d'école	—	30,000	—	30,000	
104,139	35	102,000	—	7. Ecoles de couture	—	106,000	—	106,000	
1,400	—	1,400	—	8. Gymnastique	—	1,400	—	1,400	
49,600	—	49,600	—	9. Inspecteurs d'écoles	—	49,600	—	49,600	
4,364	20	5,000	—	10. Enseignement par sections de classe	—	5,000	—	5,000	
1,800	—	2,000	—	11. Enseignement des travaux manuels	—	2,500	—	2,500	
6,752	02	20,000	—	12. Subsides pour fournitures scolaires	—	20,000	—	20,000	
21,363	25	15,000	—	13. Ecoles complémentaires	—	25,000	—	25,000	
5,784	17	7,000	—	14. Remplacement d'instituteurs malades	—	7,000	—	7,000	
—	—	—	—	15. Subsides aux établissements spéciaux pour l'éducation des enfants sourds-muets, aveugles, etc.	—	5,000	—	5,000	
1,329,576	95	1,716,500	—			1,757,500	—	1,757,500	
E. Ecoles normales.									
1. Ecole normale d'Hofwyl.									
6,231	50	6,200	—	a. Administration	—	6,200	—	6,200	
28,161	07	27,900	—	b. Enseignement	3,100	32,400	—	29,300	
20,223	87	20,850	—	c. Nourriture	1,000	21,500	—	20,500	
9,133	68	8,600	—	d. Entretien	—	9,400	—	9,400	
6,400	—	6,400	—	e. Loyer	—	6,400	—	6,400	
225	60	300	—	f. Agriculture	800	500	300	—	
475	65	—	—	g. Augmentations et diminutions à l'inventaire	—	—	—	—	
16,318	75	13,800	—	h. Pensions et bourses pour les élèves externes	13,700	12,200	1,500	—	
14,905	75	12,250	—		18,600	88,600	—	70,000	
68,987	17	68,100	—						

COMPTES DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	ct.	fr.	ct.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
VI. Instruction publique									
E. Ecoles normales.									
2. Ecole normale de Porrentruy.									
4,744	60	4,400	—			4,600	—	4,600	
21,571	68	19,050	—			22,200	—	22,200	
12,399	22	13,000	—			16,200	—	16,200	
5,038	60	5,150	—			5,500	—	5,500	
78	20	—	—			500	500	—	—
1,166	95	—	—			—	—	—	—
8,937	50	8,600	—			9,500	—	9,500	—
4,836	60	6,000	—						
38,564	45	39,000				10,000	49,000	—	39,000
3. Ecole normale d'Hindelbank.									
261	57	250	—			300	—	300	
7,278	88	7,600	—			7,500	—	7,500	
13,576	04	13,250	—			13,250	—	13,250	
1,932	50	1,800	—			250	2,050	—	1,800
750	—	750	—			—	750	—	750
507	—	—	—			—	—	—	—
6,800	—	6,500	—			6,500	—	6,500	—
16,491	99	17,150				6,750	23,850	—	17,100
4. Ecole normale de Delémont.									
3,472	75	3,500	—			3,500	—	3,500	
4,203	18	4,400	—			4,350	—	4,350	
11,591	55	12,500	—			12,500	—	12,500	
4,151	48	3,400	—			3,450	—	3,450	
2,300	—	2,300	—			2,300	—	2,300	
—	—	—	—			—	—	—	—
13	50	—	—			—	—	—	—
5,212	50	5,500	—			5,500	—	5,500	—
20,519	96	20,600				5,500	26,100	—	20,600
5. Cours de répétition et pensions.									
1,500	—	1,500	—			1,500	—	1,500	
—	—	1,500	—			—	2,000	—	2,000
1,500	—	3,000				—	3,500	—	3,500

COMPTE DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	ct.	fr.	ct.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
VI. Instruction publique.									
E. Ecoles normales.									
68,987	17	68,100	—	1. Ecole normale d'Hofwyl	18,600	88,600	—	70,000	
38,564	45	39,000	—	2. Ecole normale de Porrentruy	10,000	49,000	—	39,000	
16,491	99	17,150	—	3. Ecole normale d'Hindelbank	6,750	23,850	—	17,100	
20,519	96	20,600	—	4. Ecole normale de Delémont	5,500	26,100	—	20,600	
1,500	—	3,000	—	5. Cours de répétition et pensions	—	3,500	—	3,500	
146,063	57	147,850	—		40,850	191,050	—	150,200	
F. Institutions de sourds-muets.									
1. Institution de Münchenbuchsee.									
3,361	45	3,550	—	a. Administration	—	3,650	—	3,650	
5,864	92	6,100	—	b. Enseignement	—	7,000	—	7,000	
16,264	55	16,900	—	c. Nourriture	—	16,900	—	16,900	
9,559	35	8,000	—	d. Entretien	—	8,560	—	8,560	
5,050	—	5,055	—	e. Loyer	—	5,050	—	5,050	
1,264	13	800	—	f. Métiers	4,800	4,000	800	—	
1,251	40	865	—	g. Agriculture	2,360	1,500	860	—	
340	92	—	—	h. Augmentations et diminutions à l'inventaire	—	—	—	—	
9,955	—	9,440	—	i. Pensions	10,000	—	10,000	—	
27,288	82	28,500	—		17,160	46,660	—	29,500	
2. Institution de sourdes-muettes à Wabern.									
Subside de l'Etat									
3,500	—	3,500	—		—	3,500	—	3,500	
3,500	—	3,500	—		—	3,500	—	3,500	
1. Etablissement de Münchenbuchsee									
27,288	82	28,500	—	2. Institution de sourdes-muettes à Wabern	—	46,660	—	29,500	
3,500	—	3,500	—		—	3,500	—	3,500	
30,788	82	32,000	—		17,160	50,160	—	33,000	

COMPTES DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	ct.	fr.	ct.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
VI. Instruction publique.									
G. Encouragements aux beaux-arts.									
10,000		10,000		1. Musée historique	—	10,000	—	10,000	
6,000		6,000		2. Ecole des beaux-arts	—	6,000	—	6,000	
3,000		3,000		3. Musée des beaux-arts	—	3,000	—	3,000	
9,500		2,000		4. Musée académique	—	2,000	—	2,000	
3,500		3,500		5. Ecole de musique	—	3,500	—	3,500	
1,000		1,000		6. Théâtre de Berne	—	1,000	—	1,000	
500		500		7. Glossaire des dialectes de la Suisse allemande	—	500	—	500	
300		300		8. Bibliographie de la Suisse	—	300	—	300	
33,800		26,300			—	26,300	—	26,300	
H. Mesures propres à combattre l'alcoolisme.									
8,000		8,000		1. Prélèvement sur la recette de l'alcool .	9,000	—	9,000	—	
6,750		7,000		2. Soupes scolaires	—	7,750	—	7,750	
1,250		1,000		3. Asyles pour enfants et littérature populaire	—	1,250	—	1,250	
—		—			9,000	9,000	—	—	
34,170	15	32,330		A. Frais d'administration de la Direction et du synode	2,000	32,980	—	30,980	
667,847	70	655,610		B. Université et Ecole vétérinaire	22,200	695,605	—	673,405	
608,194	75	631,600		C. Ecoles moyennes	1,825	639,925	—	638,600	
1,329,576	95	1,716,500		D. Instruction primaire	—	1,757,500	—	1,757,500	
146,063	57	147,850		E. Ecoles normales	40,850	191,050	—	150,200	
30,788	82	32,000		F. Institutions de sourds-muets	17,160	50,160	—	33,000	
33,800	—	26,300		G. Encouragements aux beaux-arts	—	26,300	—	26,300	
—	—	—		H. Mesures propres à combattre l'alcoolisme (Fêtes de Pestalozzi.) (Exposition nationale de Genève.)	9,000	9,000	—	—	
2,859,969	19	3,242,190			92,535	3,402,520	—	3,309,985	

COMPTES DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes 'brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	et.	fr.	et.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
VII. Affaires communales.									
A. Frais d'administration de la Direction des affaires communales.									
4,200	—	4,200	—	1. Traitement du secrétaire	—	4,500	—	4,500	
2,600	—	2,640	—	2. Traitements des employés	—	2,000	—	2,000	
1,500	45	1,500	—	3. Frais de bureau	—	1,500	—	1,500	
870	—	870	—	4. Loyers	—	870	—	870	
9,170	45	9,210	—		—	8,870	—		8,870
VIII. a Secours publics pour tout le canton.									
A. Frais d'administration de la Direction.									
4,200	—	4,200	—	1. Traitement du secrétaire	—	4,500	—	4,500	
7,560	—	7,600	—	2. Traitements des employés	—	7,600	—	7,600	
3,904	40	3,500	—	3. Frais de bureau	—	3,500	—	3,500	
640	—	640	—	4. Loyers	—	640	—	640	
3,280	—	—	—	(Lois sur l'assistance, travaux préparatoires.)	—				
19,584	40	15,940	—		—	16,240	—		16,240

COMPTES DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	ct.	fr.	ct.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
VIII. a Secours publics pour tout le canton.									
B. Refuges.									
1. Landorf.									
2,964	30	2,650	—	a. Administration	—	2,700	—	2,700	
2,157	08	2,560	—	b. Enseignement	—	2,500	—	2,500	
11,977	86	11,950	—	c. Nourriture	300	12,300	—	12,000	
7,102	95	5,690	—	d. Entretien	700	6,450	—	5,750	
2,150	—	2,150	—	e. Loyer	—	2,150	—	2,150	
3,045	25	3,000	—	f. Agriculture	15,200	12,200	3,000	—	
134	—	—	—	g. Augmentations et diminutions à l'inventaire	—	—	—	—	
8,253	—	7,000	—	h. Pensions	8,200	1,100	7,100	—	
14,919	94	15,000	—		24,400	39,400	—	15,000	
2. Aarwangen.									
2,638	82	2,500	—	a. Administration	—	2,500	—	2,500	
2,265	40	2,800	—	b. Enseignement	—	2,500	—	2,500	
12,418	54	10,870	—	c. Nourriture	700	13,000	—	12,300	
5,406	65	6,000	—	d. Entretien	730	6,000	—	5,270	
1,730	—	1,730	—	e. Loyer	—	1,730	—	1,730	
2,001	71	3,000	—	f. Agriculture	12,000	9,000	3,000	—	
977	50	—	—	g. Augmentations et diminutions à l'inventaire	—	—	—	—	
7,445	—	6,900	—	h. Pensions	8,500	1,200	7,300	—	
14,035	20	14,000	—		21,930	35,930	—	14,000	
3. Cerlier.									
2,545	36	2,550	—	a. Administration	—	2,550	—	2,550	
2,245	94	2,400	—	b. Enseignement	—	2,400	—	2,400	
14,918	11	14,000	—	c. Nourriture	—	14,300	—	14,300	
6,199	98	5,600	—	d. Entretien	1,000	7,000	—	6,000	
3,300	—	3,300	—	e. Loyer	—	3,300	—	3,300	
8,616	72	5,550	—	f. Agriculture	21,000	15,150	5,850	—	
212	—	—	—	g. Augmentations et diminutions à l'inventaire	—	—	—	—	
8,430	10	7,300	—	h. Pensions	9,000	1,300	7,700	—	
11,950	57	15,000	—		31,000	46,000	—	15,000	

COMPTE DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.	Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	et.	fr.	et.		fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.								
VIII. a Secours publics pour tout le canton.								
				B. Refuges.				
				4. Kehrsatz.				
2,759	81	2,700	—	a. Administration	—	2,880	—	2,880
2,051	67	2,000	—	b. Enseignement	—	2,100	—	2,100
12,420	51	11,540	—	c. Nourriture	—	12,380	—	12,380
6,112	46	5,000	—	d. Entretien	—	3,950	—	3,950
2,560	—	2,560	—	e. Loyer	—	2,560	—	2,560
1,702	80	800	—	f. Agriculture	12,650	11,730	920	—
265	80	—	—	g. Augmentations et diminutions à l'inventaire	—	—	—	—
8,917	50	8,000	—	h. Pensions	9,200	1,250	7,950	—
15,018	35	15,000	—		21,850	36,850	—	15,000
—	—	—	—	5. Bretiège	—	10,000	—	10,000
—	—	—	—		—	10,000	—	10,000
14,919	94	15,000	—	1. Landorf	24,400	39,400	—	15,000
14,035	20	14,000	—	2. Aarwangen	21,930	35,930	—	14,000
11,950	57	15,000	—	3. Cerlier	31,000	46,000	—	15,000
15,018	35	15,000	—	4. Kehrsatz	21,850	36,850	—	15,000
—	—	—	—	5. Bretiège	—	10,000	—	10,000
55,924	06	59,000	—		99,180	168,180	—	69,000
				C. Etablissements de bienfaisance dans les districts.				
3,000	—	3,000	—	1. Orphelinat de Saignelégier	—	3,000	—	3,000
4,000	—	4,000	—	2. Hospice des pauvres de Porrentruy	—	3,500	—	3,500
2,883	15	3,000	—	3. Hospice des pauvres de Courtelary	—	3,500	—	3,500
2,773	75	2,800	—	4. Etablissement d'éducation d'Oberbipp	—	2,900	—	2,900
2,991	25	3,500	—	5. Etablissement d'éducation de Konolfingen	—	3,500	—	3,500
2,638	50	2,600	—	6. Etablissement d'éducation du Steinhölzli	—	2,700	—	2,700
3,498	25	3,100	—	7. Orphelinat à Delémont	—	4,000	—	4,000
21,784	90	22,000	—		—	23,100	—	23,100

COMPTE DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	et.	fr.	et.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
VIII. ^a Secours publics pour tout le canton.									
D. Subventions diverses.									
20,767	50	18,000	—	1. Bourses pour apprentissages	—	18,000	—	18,000	
12,001	70	12,000	—	2. Précendes à des infirmes	—	12,000	—	12,000	
10,427	35	12,000	—	3. Précendes à des incurables	—	12,000	—	12,000	
2,500	—	2,500	—	4. Subventions à des sociétés de secours	—	2,500	—	2,500	
45,696	55	44,500	—		—	44,500	—	44,500	
E. Mesures propres à combattre l'alcoolisme.									
39,016	—	39,000	—	1. Prélèvement sur le produit de l'alcool .	41,000	—	41,000	—	
28,016	—	28,000	—	2. Subsides aux communes (y compris les subsides pour élèves des réfugés) . . .	—	28,000	—	28,000	
6,000	—	6,000	—	3. Subsides pour sociétés et établissements	—	8,000	—	8,000	
5,000	—	5,000	—	4. Subsides pour secours à des ouvriers en passage	—	5,000	—	5,000	
—	—	—	—		41,000	41,000	—	—	
19,584	40	15,940	—	A. Frais d'administration de la Direction .	—	16,240	—	16,240	
55,924	06	59,000	—	B. Refuges	99,180	168,180	—	69,000	
21,784	90	22,000	—	C. Etablissements de bienfaisance dans les districts	—	23,100	—	23,100	
45,696	55	44,500	—	D. Subventions diverses	—	44,500	—	44,500	
—	—	—	—	E. Mesures propres à combattre l'alcoolisme	41,000	41,000	—	—	
142,989	91	141,440	—		140,180	293,020	—	152,840	

COMPTE DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	ct.	fr.	ct.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
VIII.^b Secours publics pour l'ancienne partie du canton.									
A. Assistance des indigents.									
420,591	05	420,000	—	1. Assistance communale des indigents, subsides de l'Etat		—	420,000	—	420,000
183,224	85	150,000	—	2. Assistance externe		—	210,000	—	210,000
3,391	35	5,000	—	3. Inspecteurs des pauvres		—	5,000	—	5,000
607,207	25	575,000	—			—	635,000	—	635,000
B. Hospices d'invalides.									
(Hospice d'invalides de Frienisberg.)									
24,751	10	11,420	—						
24,751	10	11,400	—						
(Hospice d'invalides de Hindelbank.)									
25,559	87	—	—						
1. Hospices régionaux, subsides:									
16,000	—	8,500	—	a. Hospice pour les invalides de l'Oberland à Utzigen		—	8,500	—	8,500
6,000	—	6,000	—	b. Hospice pour les invalides du Seeland à Worben		—	6,000	—	6,000
8,000	—	8,000	—	c. Hospice pour les invalides du Mittelland à Riggisberg		—	8,000	—	8,000
8,500	—	8,500	—	d. Hospice pour les invalides de la ville de Berne à Kühlewyl		—	8,500	—	8,500
6,000	—	6,000	—	e. Hospice pour les invalides de l'Oberargau à Dettenbühl		—	6,000	—	6,000
—	—	—	—	f. Hospice pour les invalides de l'Emmenthal à Frienisberg		—	8,000	—	8,000
44,500	—	37,000	—			—	45,000	—	45,000

COMPTÉ DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	ct.	fr.	ct.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
VIII.^b Secours publics pour l'ancienne partie du canton.									
B. Hospices d'invalides.									
24,751	10	11,420	—	(Hospice d'invalides de Frienisberg.)					
25,559	87	—	—	(Hospice d'invalides de Hindelbank.)					
44,500	—	37,000	—	1. Hospices régionaux, subsides	—	45,000	—	45,000	
43,691	23	48,420	—		—	45,000	—	45,000	
A. Assistance des indigents									
607,207	25	575,000	—	B. Hospices d'invalides	—	635,000	—	635,000	
43,691	23	48,420	—		—	45,000	—	45,000	
650,898	48	623,420	—		—	680,000	—	680,000	
IX. Economie publique et service sanitaire.									
A. Frais d'administration de la Direction.									
4,500	—	4,500	—	1. Traitement du secrétaire	—	4,500	—	4,500	
8,040	—	10,000	—	2. Traitements des employés	—	10,000	—	10,000	
3,781	92	3,750	—	3. Frais de bureau	—	3,750	—	3,750	
1,450	—	1,450	—	4. Loyers	—	1,450	—	1,450	
17,771	92	19,700	—		—	19,700	—	19,700	
B. Statistique.									
6,600	—	7,100	—	1. Traitements	—	7,100	—	7,100	
2,505	60	2,500	—	2. Frais de bureau et d'impression	—	2,500	—	2,500	
2,169	—	—	—	(Recensement fédéral du bétail.)					
11,274	60	9,600	—		—	9,600	—	9,600	

COMPTE DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	ct.	fr.	ct.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
IX. Economie publique et service sanitaire.									
C. Commerce et industrie.									
4,655	25	4,500	—	1. Encouragements au commerce et à l'industrie en général	—	4,500	—	4,500	—
4,775	—	7,000	—	2. Bourses	—	7,000	—	7,000	—
91,038	35	95,000	—	3. Ecoles professionnelles et industrielles .	—	100,000	—	100,000	—
12,000	—	12,000	—	4. Conservatoire de l'industrie et des métiers: Subvention ordinaire	—	12,000	—	12,000	—
4,000	—	—	—	(Frais d'installation.)	—	—	—	—	—
4,223	97	4,000	—	5. Ecole et cours de ferrage	—	4,000	—	4,000	—
7,933	15	—	—	(Exposition nationale à Genève.)	—	—	—	—	—
128,625	72	122,500	—		—	127,500	—	127,500	—
D. Technicum cantonal à Berthoud.									
43,655	10	44,700	—	1. Enseignement: a. Traitements des professeurs	—	49,500	—	49,500	—
11,511	93	12,000	—	b. Matériel d'enseignement	—	8,900	—	8,900	—
710	10	1,000	—	2. Administration: a. Commission de surveillance et d'examen	—	1,000	—	1,000	—
3,128	04	3,100	—	b. Frais de bureau et de voyage . .	—	3,200	—	3,200	—
6,595	41	6,200	—	c. Chauffage, éclairage et nettoyage .	—	6,200	—	6,200	—
1,515	—	2,000	—	d. Concierge	—	2,000	—	2,000	—
6,900	—	3,500	—	3. Ecolages	—	4,000	—	4,000	—
13,503	53	14,300	—	4. Subvention de la ville de Berthoud .	—	14,600	—	14,600	—
19,705	—	22,500	—	5. Subvention de la Confédération . .	—	23,000	—	23,000	—
469	—	—	—	(Frais des installations.)	—	—	—	—	—
27,476	05	28,700	—		—	41,600	70,800	—	29,200
E. Poids et mesures.									
1,500	—	1,500	—	1. Traitement de l'inspecteur	—	1,500	—	1,500	—
580	45	650	—	2. Frais de bureau et de déplacement .	—	650	—	650	—
3,636	25	4,000	—	3. Frais d'inspection	—	4,000	—	4,000	—
700	80	700	—	4. Poids, mesures, appareils	—	1,000	—	1,000	—
350	—	350	—	5. Loyer	—	800	—	800	—
6,767	50	7,200	—		—	7,950	—	7,950	—

COMpte DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	ct.	fr.	ct.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
IX. Economie publique et service sanitaire.									
F. Police des denrées alimentaires.									
1. Laboratoire du chimiste cantonal : a. Traitement du chimiste cantonal b. Traitements des assistants et de l'employé c. Loyer d. Articles chimiques, littérature, éclairage, etc. e. Recettes pour des analyses									
5,000	—	5,000	—			—	5,000	—	5,000
6,800	—	6,900	—			—	6,900	—	6,900
1,000	—	1,000	—			—	1,990	—	1,990
2,415	31	2,400	—			—	2,500	—	2,500
3,516	70	3,600	—			3,600	—	3,600	—
11,300	—	11,300	—			—	11,600	—	11,600
4,523	—	4,800	—			—	4,800	—	4,800
135	—	200	—			—	200	—	200
72	50	500	—			—	500	—	500
2,500	—	2,500	—			—	2,500	—	2,500
464	75	800	—			—	800	—	800
30,693	86	31,800	—			3,600	36,790	—	33,190
G. Service sanitaire.									
1. Collège de santé, examens et inspections 2. Frais généraux 3. Vaccinations 4. Traitements fixes à des médecins . . .									
4,003	55	4,000	—			—	4,500	—	4,500
9,496	75	6,000	—			—	6,000	—	6,000
3,268	30	5,000	—			—	4,000	—	4,000
1,367	—	2,000	—			—	2,000	—	2,000
18,135	60	17,000	—			—	16,500	—	16,500
H. Hospices.									
1. Subvention de l'Etat pour les hôpitaux de district 2. Extension du service public des aliénés .									
122,716	—	126,000	—			—	127,750	—	127,750
227,547	05	200,000	—			—	220,000	—	220,000
350,263	05	326,000	—			—	347,750	—	347,750

COMPTES DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	et.	fr.	et.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
IX. Economie publique et service sanitaire.									
J. Maternité.									
13,186	—	13,000	—	1. Administration	600	14,500	—	13,900	
2,717	77	5,000	—	2. Enseignement	—	4,900	—	4,900	
34,748	07	38,000	—	3. Nourriture	1,400	37,600	—	36,200	
30,470	08	30,300	—	4. Entretien	3,300	32,600	—	29,300	
17,200	—	17,200	—	5. Loyer	—	17,200	—	17,200	
10,462	50	14,000	—	6. Pensions des femmes en traitement	12,000	—	12,000	—	
5,200	—	5,000	—	7. Pensions des élèves sages-femmes	5,000	—	5,000	—	
1,817	69	—	—	8. Augmentations et diminutions à l'inventaire	—	—	—	—	
—	—	—	—	9. Assurance des employés en cas d'accidents	—	500	—	500	
—	—	—	—	10. Clinique gynécologique	—	1,600	—	1,600	
84,477	11	84,500	—		22,300	108,900	—	86,600	
K. Cours d'instruction des sages-femmes.									
1,371	70	1,500	—	1. Cours de répétition	—	2,500	—	2,500	
1,371	70	1,500	—	2. Subsides aux sages-femmes jurassiennes	—	—	2,500	—	2,500
L. Asile d'aliénés de la Waldau.									
61,817	25	67,600	—	1. Administration	4,200	73,900	—	69,700	
3,310	20	3,300	—	2. Enseignement et culte	—	3,300	—	3,300	
140,305	10	158,400	—	3. Nourriture	16,440	181,440	—	165,000	
96,461	93	97,600	—	4. Entretien	4,880	102,080	—	97,200	
8,667	50	8,000	—	5. Loyer de l'ancien hôpital extérieur	1,000	9,400	—	8,400	
7,517	15	10,200	—	6. Industrie	21,850	13,050	8,800	—	
8,094	89	8,100	—	7. Agriculture	74,550	64,750	9,800	—	
11,620	35	—	—	8. Augmentations et diminutions à l'inventaire	—	—	—	—	
213,937	70	218,000	—	9. Pensions	225,000	—	225,000	—	
92,632	59	98,650	—		347,920	447,920	—	100,000	

COMPTES DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	ct.	fr.	ct.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
IX. Economie publique et service sanitaire.									
M. Asile d'aliénés de Münsingen.									
64,438	14	64,000	—	1. Administration	—	70,000	—	70,000	
2,119	89	3,000	—	2. Enseignement et culte	—	3,400	—	3,400	
155,823	11	160,000	—	3. Nourriture	1,200	171,400	—	170,200	
125,548	10	95,000	—	4. Entretien	—	95,000	—	95,000	
88,978	—	88,750	—	5. Loyer	—	92,220	—	92,220	
7,429	84	15,350	—	6. Industrie	11,320	1,000	10,320	—	
11,509	83	6,800	—	7. Agriculture	68,050	58,550	9,500	—	
4,255	98	—	—	8. Augmentations et diminutions à l'inventaire	—	—	—	—	
182,359	95	195,000	—	9. Pensions	205,000	—	205,000	—	
32,598	06	—	—	(Remboursement des frais d'installation de 1895 par le fonds de l'extension du service public des aliénés.)					
207,265	54	193,600	—		285,570	491,570	—	206,000	
N. Pharmacie de l'Etat.									
4,300	—	4,300	—	1. Traitement du pharmacien de l'Etat	—	4,300	—	4,300	
5,890	60	6,000	—	2. Traitements des employés	—	5,900	—	5,900	
1,150	—	1,150	—	3. Loyers	—	1,150	—	1,150	
1,970	57	1,600	—	4. Frais divers d'administration et d'exploitation	400	2,400	—	2,000	
20,458	31	25,000	—	5. Achats de marchandises	—	24,000	—	24,000	
36,808	85	40,000	—	6. Ventes de marchandises	40,000	—	40,000	—	
335	30	200	—	7. Intérêts	—	350	—	350	
—	—	—	—	8. Recettes diverses	—	—	—	—	
2,704	07	1,750	—		40,400	38,100	2,300	—	
O. Mesures propres à combattre l'alcoolisme.									
15,883	02	15,000	—	1. Prélèvement sur le produit de l'alcool	20,000	—	20,000	—	
2,100	52	3,000	—	2. Mesures propres à combattre l'alcoolisme en général	—	7,000	—	7,000	
7,335	—	7,000	—	3. Cours culinaires et de travaux de ménage	—	7,000	—	7,000	
2,500	—	2,000	—	4. Subsides pour les cuisines populaires, cafés de tempérance, etc.	—	2,000	—	2,000	
3,947	50	3,000	—	5. Subsides pour les asiles d'alcoolisés et subventions pour le placement d'indigents adonnés à l'ivrognerie	—	4,000	—	4,000	
—	—	—	—		20,000	20,000	—	—	

COMPTE DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	ct.	fr.	ct.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
IX. Economie publique et service sanitaire.									
P. Assurance contre la grêle.									
46,100	95	48,000	—	1. Subsides pour l'assurance contre la grêle	—	48,000	—	48,000	48,000
23,050	47	24,000	—	2. Subvention de la Confédération	24,000	—	24,000	—	—
23,050	48	24,000	—		24,000	48,000	—	24,000	24,000
Q. Police du feu.									
498	35	1,500	—	1. Inspection du matériel d'incendie	—	1,500	—	1,500	1,500
498	35	1,500	—		—	1,500	—	1,500	1,500
17,771	92	19,700	—	A. Frais d'administration de la Direction	—	19,700	—	19,700	19,700
11,274	60	9,600	—	B. Statistique	—	9,600	—	9,600	9,600
128,625	72	122,500	—	C. Commerce et industrie	—	127,500	—	127,500	127,500
27,476	05	28,700	—	D. Technicum cantonal à Berthoud	41,600	70,800	—	29,200	29,200
6,767	50	7,200	—	E. Poids et mesures	—	7,950	—	7,950	7,950
30,693	86	31,800	—	F. Police des denrées alimentaires	3,600	36,790	—	33,190	33,190
18,135	60	17,000	—	G. Service sanitaire	—	16,500	—	16,500	16,500
350,263	05	326,000	—	H. Hospices	—	347,750	—	347,750	347,750
84,477	11	84,500	—	J. Maternité	22,300	108,900	—	86,600	86,600
1,371	70	1,500	—	K. Cours d'instruction des sages-femmes	—	2,500	—	2,500	2,500
92,632	59	98,650	—	L. Asile d'aliénés de la Waldau	347,920	447,920	—	100,000	100,000
207,265	54	193,600	—	M. Asile d'aliénés de Münsingen	285,570	491,570	—	206,000	206,000
2,704	07	1,750	—	N. Pharmacie de l'Etat	40,400	38,100	2,300	—	—
—	—	—	—	O. Mesures propres à combattre l'alcoolisme	20,000	20,000	—	—	—
23,050	48	24,000	—	P. Assurance contre la grêle	24,000	48,000	—	24,000	24,000
498	35	1,500	—	Q. Police du feu	—	1,500	—	1,500	1,500
997,600	—	964,500	—		785,390	1,795,080	—	1,009,690	1,009,690

COMPTE DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	et.	fr.	et.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
X. Travaux publics.									
A. Frais d'administration de la Direction.									
20,000	—	20,000	—	1. Traitements des fonctionnaires		—	20,250	—	20,250
23,615	—	24,000	—	2. Traitements des employés		—	24,530	—	24,530
11,996	95	12,000	—	3. Frais de bureau et de déplacement		—	12,600	—	12,600
4,200	—	4,200	—	4. Loyers		—	4,200	—	4,200
59,811	95	60,200	—			—	61,580	—	61,580
B. Autorités de district.									
26,750	—	26,750	—	1. Traitements des ingénieurs d'arrondissement		—	26,750	—	26,750
9,159	60	9,160	—	2. Traitements des employés		—	9,400	—	9,400
8,937	65	9,500	—	3. Frais de bureau et de déplacement		—	9,500	—	9,500
44,847	25	45,410	—			—	45,650	—	45,650
C. Entretien des bâtiments de l'Etat.									
93,921	85	110,000	—	1. Bâtiments de l'administration		—	110,000	—	110,000
49,652	35	53,000	—	2. Bâtiments curiaux		—	52,000	—	52,000
4,086	10	7,000	—	3. Eglises		—	6,000	—	6,000
676	80	1,000	—	4. Places publiques		—	1,000	—	1,000
19,353	70	25,000	—	5. Bâtiments civils		—	25,000	—	25,000
167,690	80	196,000	—			—	194,000	—	194,000

COMPTE DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.	Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	ct.	fr.	ct.		fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.								
X. Travaux publics.								
D. Constructions nouvelles de bâtiments.								
409,435	65	450,000	—	1. a. Constructions nouvelles (suivant programme spécial)	—	450,000	—	450,000
9,435	65	50,000	—	b. Amortissement des avances pour constructions nouvelles	—	50,000	—	50,000
209,402	15	110,000	—	2. Bellelay, constructions	25,000	25,000	—	—
209,402	15	110,000	—					
100,243	20	—	—	(Hospice de Münsingen, constructions.)				
100,243	20	—	—					
400,000	—	500,000	—		25,000	525,000	—	500,000
E. Entretien des ponts et chaussées.								
277,102	40	275,000	—	1. Traitements des cantonniers	—	283,000	—	283,000
273,084	51	400,000	—	2. Matériaux et main d'œuvre: a. Travaux en régie b. Travaux à forfait: 1. Indemnités et travaux d'art	4,000	414,000	—	410,000
63,238	38	—	2. Réparation du matériel et frais de transport	—	5,000	—	5,000	
44,603	70	—	3. Travaux de réfection et digues	—	60,000	—	60,000	
155,146	92	60,000	—	4. Frais divers	—	5,000	—	5,000
8,770	28	5,000	—	5. Subventions pour plantations d'arbres fruitiers au bord des routes cantonales	—	5,000	—	5,000
2,138	15	5,000	—	6. Produit de la vente de parcelles et de l'herbe du bord des routes	2,500	—	2,500	—
2,165	20	2,500	—					
821,919	14	742,500	—		6,500	767,000	—	760,500

COMPTES DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.	Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	et.	fr.	et.		fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.								
X. Travaux publics.								
F. Constructions nouvelles de ponts et chaussées.								
293,498	95	250,000	—	1. Constructions diverses (suivant programme spécial)	—	250,000	—	250,000
—	—	—	—	2. Amortissement des avances pour constructions de ponts et chaussées	—	—	—	—
293,498	95	250,000	—		—	250,000	—	250,000
G. Travaux hydrauliques.								
369,022	16	340,000	—	1. a. Travaux hydrauliques	—	340,000	—	340,000
29,022	16	—	—	b. Amortissement des avances pour travaux hydrauliques	—	—	—	—
7,550	50	6,000	—	2. Traitements des maîtres-éclusiers et des maîtres-digueurs	—	7,400	—	7,400
35,321	23	32,500	—	3. Correction des eaux du Jura; entretien des canaux	30,000	30,000	—	—
35,321	23	32,500	—	4. Dessèchement de la vallée de Hasli, subside supplémentaire	—	20,000	—	20,000
30,000	—	20,000	—		30,000	397,400	—	367,400
377,550	50	366,000	—					
H. Travaux géodésiques.								
7,873	50	12,000	—	1. Levées topographiques ordinaires	—	12,000	—	12,000
8,912	45	15,000	—	2. Levées topographiques extraordinaires	—	15,000	—	15,000
724	80	500	—	3. Carte du canton	500	—	500	—
900	—	900	—	4. Loyer (bureau du cadastre à Porrentruy)	—	900	—	900
16,961	15	27,400	—		500	27,900	—	27,400

COMPTE DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	et.	fr.	et.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
XII. Finances.									
A. Frais d'administration de la Direction des finances et des domaines.									
4,500		4,500	—	1. Traitement du secrétaire		—	4,500	—	4,500
5,000		5,000	—	2. Traitement de l'inspecteur de la Banque cantonale		—	5,000	—	5,000
5,000		7,200	—	3. Traitements des employés		—	7,200	—	7,200
2,906	99	4,500	—	4. Frais de bureau et de déplacement .		—	4,500	—	4,500
1,620		1,620	—	5. Loyers		—	1,620	—	1,620
19,026	99	22,820	—			—	22,820	—	22,820
B. Contrôle cantonal des finances.									
13,750		14,000	—	1. Traitements des fonctionnaires		—	14,000	—	14,000
23,400		23,500	—	2. Traitements des employés		—	24,800	—	24,800
2,326	80	2,500	—	3. Frais de bureau		—	2,500	—	2,500
3,242	05	3,500	—	4. Frais d'impression et de reliure .		—	3,500	—	3,500
1,010		1,010	—	5. Loyers		—	1,000	—	1,000
43,728	85	44,510	—			—	45,800	—	45,800
C. Caisses générales (caisse cantonale et recettes de district).									
56,451	25	58,000	—	1. Traitements des caissiers		—	58,000	—	58,000
3,000		3,000	—	2. Traitement de l'employé de la caisse cantonale		—	3,000	—	3,000
2,169	85	4,000	—	3. Frais de bureau		—	4,000	—	4,000
660		270	—	4. Loyers		—	660	—	660
62,281	10	65,270	—			—	65,660	—	65,660
19,026 99 22,820 — A. Frais d'administration de la Direction des finances et des domaines									
43,728 85 44,510 — B. Contrôle cantonal des finances									
62,281 10 65,270 — C. Caisses générales									
125,036	94	132,600	—			—	134,280	—	134,280

COMpte DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	et.	fr.	et.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
XIII. Agriculture.									
A. Frais d'administration de la Direction.									
8,000	—	8,000	—	1. Traitements des employés		—	8,400	—	8,400
1,777	30	1,800	—	2. Frais de bureau		—	1,800	—	1,800
260	—	260	—	3. Loyers		—	260	—	260
10,037	30	10,060	—			—	10,460	—	10,460
B. Economie rurale.									
15,967	52	21,000	—	1. Encouragements à l'agriculture		—	21,000	—	21,000
—	—	—	—	2. Amendement des terres :		—	3,500	—	3,500
—	—	—	—	a. Traitement de l'ingénieur		—	1,000	—	1,000
12,000	—	10,000	—	b. Frais de bureau et de voyage		—	14,000	—	14,000
10,000	—	30,000	—	c. Subsides pour l'amendement des terres agricoles		—	26,000	—	26,000
13,979	20	25,000	—	3. Elève de l'espèce chevaline :		—	25,000	—	25,000
2,769	75	3,000	—	a. Primes et frais		—	3,500	—	3,500
86,561	35	80,000	—	b. Stations d'étalons		—	80,000	—	80,000
6,839	05	15,000	—	4. Elève de l'espèce bovine, primes et frais .		—	15,000	—	15,000
148,116	87	184,000	—	5. Elève du petit bétail, primes et frais .		—	189,000	—	189,000
C. Ecole d'agriculture.									
20,354	79	23,400	—	1. Ecole :		—	25,000	—	25,000
6,000	—	6,000	—	a. Enseignement		—	—	—	—
12,735	—	11,500	—	b. Station de contrôle et d'essais		—	12,300	—	12,300
9,708	90	8,500	—	c. Administration		13,700	27,200	—	13,500
8,506	54	8,500	—	d. Nourriture		—	9,800	—	9,800
3,850	—	3,850	—	e. Entretien		—	3,850	—	3,850
4,063	43	4,000	—	f. Loyers		4,000	—	4,000	—
2,142	95	—	—	g. Travaux des élèves		—	—	—	—
18,191	50	14,000	—	h. Augmentations et diminutions à l'inventaire		—	—	—	—
10,544	87	11,700	—	i. Pensions des élèves		23,000	3,600	19,400	—
—	—	500	—	k. Subvention de la Confédération		12,500	—	12,500	—
26,212	48	32,550	—	l. Essais et expérimentations		—	1,000	—	1,000
						53,200	82,750	—	29,550

COMpte DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	et.	fr.	et.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
XIII. Agriculture.									
C. Ecole d'agriculture.									
236	36	1,500	—	2. Exploitation du domaine		73,500	72,000	1,500	—
236	36	1,500	—			73,500	72,000	1,500	—
26,212	48	32,550	—	1. Ecole		53,200	82,750	—	29,550
236	36	1,500	—	2. Exploitation du domaine		73,500	72,000	1,500	—
464	05	—	—	(Frais de la participation à l'exposition agricole.)					
26,440	17	31,050	—			126,700	154,750	—	28,050
D. Ecole d'industrie laitière.									
1. Ecole :									
22,886	55	27,000	—	a. Enseignement		—	29,000	—	29,000
5,107	32	4,100	—	b. Administration		—	4,600	—	4,600
5,919	75	6,000	—	c. Nourriture		3,000	9,000	—	6,000
5,395	28	4,900	—	d. Entretien		—	5,400	—	5,400
2,020	—	2,020	—	e. Loyer		—	2,020	—	2,020
1,200	—	1,200	—	f. Travaux des élèves		1,200	—	1,200	—
2,113	12	—	—	g. Augmentations et diminutions à l'inventaire		—	—	—	—
5,485	—	4,600	—	h. Pensions des élèves		6,400	1,800	4,600	—
11,870	44	13,500	—	i. Subvention de la Confédération . . .		14,500	—	14,500	—
24,886	58	24,720	—			25,100	51,820	—	26,720
2. Industrie laitière :									
3,181	41	3,500	—	a. Loyers et fermages		—	3,500	—	3,500
852	44	2,500	—	b. Entretien des bâtiments		—	2,000	—	2,000
2,527	05	2,000	—	c. Outils et appareils		—	2,000	—	2,000
2,623	71	2,000	—	d. Combustibles et éclairage		—	2,000	—	2,000
1,780	50	1,800	—	e. Traitements et salaires		—	1,800	—	1,800
3,319	41	4,000	—	f. Frais divers		—	4,000	—	4,000
99,365	65	100,000	—	g. Achat de lait		—	100,000	—	100,000
116,698	12	115,300	—	h. Produits		117,800	—	117,800	—
6,218	47	500	—	i. Porcherie		13,000	7,000	6,000	—
6,699	52	—	—	k. Recettes et dépenses diverses		—	5,500	—	5,500
389	04	—	—	(Report du compte précédent.)					
2,177	86	—	—			130,800	127,800	3,000	—
1. Ecole									
24,886	58	24,720	—	2. Laiterie		25,100	51,820	—	26,720
2,177	86	—	—			130,800	127,800	3,000	—
22,708	72	24,720	—			155,900	179,620	—	23,720

COMpte DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	ct.	fr.	ct.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
XIII. Agriculture.									
E. Ecole agricole d'hiver à la Rütti.									
2,054	35	5,500	—	a. Enseignement	—	7,600	—	7,600	
748	95	800	—	b. Administration	—	900	—	900	
—	—	6,900	—	c. Nourriture	—	6,000	—	6,000	
909	34	2,200	—	d. Entretien	—	2,600	—	2,600	
—	—	5,750	—	e. Pensions	5,000	—	5,000	—	
990	90	2,750	—	f. Subside de la Confédération	3,800	—	3,800	—	
7,551	—	—	—	g. Augmentations et diminutions à l'inventaire	—	—	—	—	
10,272	74	6,900	—		8,800	17,100	—	8,300	
F. Ecole agricole d'hiver à Porrentruy.									
—	—	—	—	a. Enseignement	—	5,000	—	5,000	
—	—	—	—	b. Administration	—	1,000	—	1,000	
—	—	—	—	c. Subside de la Confédération	2,500	—	2,500	—	
—	—	—	—		2,500	6,000	—	3,500	
A. Frais d'administration de la Direction									
10,037	30	10,060	—	B. Economie rurale	—	10,460	—	10,460	
148,116	87	184,000	—	C. Ecole d'agriculture	—	189,000	—	189,000	
26,440	17	31,050	—	D. Ecole d'industrie laitière	126,700	154,750	—	28,050	
22,708	72	24,720	—	E. Ecole agricole d'hiver à la Rütti	155,900	179,620	—	23,720	
10,272	74	6,900	—	F. Ecole agricole d'hiver à Porrentruy	8,800	17,100	—	8,300	
—	—	—	—		2,500	6,000	—	3,500	
217,575	80	256,730	—		293,900	556,930	—	263,030	
XIV. Economie forestière.									
A. Frais de l'administration centrale des forêts.									
4,200	—	4,200	—	1. Traitement du secrétaire	—	4,200	—	4,200	
7,741	—	8,500	—	2. Traitements des employés	—	8,900	—	8,900	
2,243	80	3,000	—	3. Frais de bureau et de voyage	—	3,000	—	3,000	
740	—	750	—	4. Loyers	—	740	—	740	
14,924	80	16,450	—		—	16,840	—	16,840	

COMPTES DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	ct.	fr.	ct.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
XIV. Economie forestière.									
B. Police forestière.									
1. Inspecteurs des forêts: a. Traitements des inspecteurs des forêts b. Frais de bureau c. Frais de voyage d. Loyers									
15,900	—	15,900	—			—	15,900	—	15,900
1,260	70	1,500	—			—	1,500	—	1,500
2,049	60	3,600	—			—	3,600	—	3,600
590	—	600	—			—	600	—	600
2. Forestiers d'arrondissement: a. Traitements des forestiers d'arrondissement b. Frais de bureau c. Frais de voyage d. Loyers									
71,000	—	71,000	—			—	71,000	—	71,000
2,977	—	3,000	—			—	3,000	—	3,000
14,583	95	18,000	—			—	18,000	—	18,000
2,960	—	3,000	—			—	3,000	—	3,000
13,559	38	14,200	—			—	15,000	—	15,000
11,992	65	12,100	—			12,500	—	12,500	—
57,100	—	51,000	—			51,200	—	51,200	—
55,787	98	67,700	—			63,700	131,600	—	67,900
C. Encouragements en faveur de l'économie forestière.									
1. Allocations pour des plans d'aménagement et encouragements à la sylviculture 2. Correction de torrents et reboisement de montagnes (Subvention à l'exposition forestière à Genève.)									
2,677	06	5,000	—			—	5,000	—	5,000
35,000	—	35,000	—			—	35,000	—	35,000
389	10	—	—			—	—		
38,066	16	40,000	—			—	40,000	—	40,000
A. Frais de l'administration centrale des forêts B. Police forestière C. Encouragements en faveur de l'économie forestière									
14,924	80	16,450	—			—	16,840	—	16,840
55,787	98	67,700	—			63,700	131,600	—	67,900
38,066	16	40,000	—			—	40,000	—	40,000
108,778	94	124,150	—			63,700	188,440	—	124,740

COMPTES DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	et.	fr.	et.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
XV. Forêts domaniales.									
A. Produits principaux et produits intermédiaires.									
792,358	60	700,000	—	1. Produits principaux	700,000	—	700,000	—	—
136,816	—	175,000	—	2. Produits intermédiaires	140,000	—	140,000	—	—
929,174	60	875,000	—		840,000	—	840,000	—	—
B. Produits accessoires.									
2,286	—	1,500	—	1. Ventes de souches	2,500	500	2,000	—	—
1,348	20	700	—	2. Ventes de tourbe, etc.	1,000	—	1,000	—	—
19,826	55	18,000	—	3. Droits de parcours et fermages	18,000	—	18,000	—	—
23,460	75	20,200	—		21,500	500	21,000	—	—
C. Frais d'aménagement.									
18,231	84	18,000	—	1. Cultures forestières	40,000	60,000	—	20,000	—
28,000	—	28,000	—	2. Chemins	—	28,000	—	28,000	—
41,000	50	34,000	—	3. Frais de garde	—	34,000	—	34,000	—
155,053	—	160,000	—	4. Frais de fabrication	—	150,000	—	150,000	—
769	15	1,500	—	5. Frais d'abornement et de plans	—	1,500	—	1,500	—
6,325	92	8,000	—	6. Frais des mises	—	8,000	—	8,000	—
64	70	1,000	—	7. Frais de justice	—	1,000	—	1,000	—
5,444	60	5,600	—	8. Plantations au Grand Marais	—	5,600	—	5,600	—
1,171	17	3,000	—	9. Entretien des bâtiments	—	3,000	—	3,000	—
1,418	80	—	—	(Revision intermédiaire du plan d'exploitation)	—	—	—	—	—
257,479	68	259,100	—		40,000	291,100	—	251,100	—
D. Charges.									
7,902	08	10,000	—	1. Bois des usagers et des pauvres	—	8,000	—	8,000	—
27,996	13	30,000	—	2. Contributions publiques	—	30,000	—	30,000	—
43,273	72	47,000	—	3. Contributions communales	—	47,000	—	47,000	—
—	—	3,000	—	4. Bois pour endiguements	—	3,000	—	3,000	—
79,171	93	90,000	—		—	88,000	—	88,000	—

COMpte DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	ct.	fr.	ct.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
XV. Forêts domaniales.									
E. Frais d'administration.									
57,100		51,000		1. Part de l'administration des forêts domaniales dans les frais des inspecteurs des forêts et des forestiers d'arrondissement		—	51,200	—	51,200
3,500		3,500		2. Caisse de secours des ouvriers forestiers, subside		—	3,500	—	3,500
60,600		54,500				—	54,700	—	54,700
<hr/>									
929,174	60	875,000		A. <i>Produits principaux et produits intermédiaires</i>	840,000	—	840,000	—	
23,460	75	20,200		B. <i>Produits accessoires</i>	21,500	500	21,000	—	
257,479	68	259,100		C. <i>Frais d'aménagement</i>	40,000	291,100	—	251,100	
79,171	93	90,000		D. <i>Charges</i>	—	88,000	—	88,000	
60,600		54,500		E. <i>Frais d'administration</i>	—	54,700	—	54,700	
555,383	74	491,600			901,500	434,300	467,200	—	
<hr/>									
XVI. Domaines de l'Etat.									
A. Produit.									
155,246	07	134,000		1. Domaines et bâtiments civils	135,000	1,000	134,000	—	
17,386	75	17,000		2. Domaines et bâtiments curiaux	16,500	—	16,500	—	
19,900		19,520		3. Eglises	19,300	—	19,300	—	
561,970		575,520		4. Bâtiments servant à l'administration	594,350	—	594,350	—	
123,740		127,660		5. Bâtiments militaires	127,660	—	127,660	—	
14,667	99	7,000		6. Vente de produits	7,000	—	7,000	—	
311	35	170		7. Recettes diverses	190	—	190	—	
893,222	16	880,870			900,000	1,000	899,000	—	

COMpte DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	ct.	fr.	ct.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
XVI. Domaines de l'Etat.									
B. Frais d'aménagement.									
19,623	94	15,000	—	1. Frais de culture et d'amélioration	—	15,000	—	15,000	—
175	70	500	—	2. Frais d'abornement et de plans	—	500	—	500	—
1,797	95	1,500	—	3. Frais de surveillance	—	1,500	—	1,500	—
5,246	73	6,000	—	4. Frais des ventes et amodiций	—	6,000	—	6,000	—
37,090	43	40,000	—	5. Assurance contre l'incendie	—	40,000	—	40,000	—
749	20	900	—	6. Centimes additionnels	900	—	900	—	—
—	—	100	—	7. Intérêts de retard	100	—	100	—	—
63,185	55	62,000	—		1,000	63,000	—	62,000	—
C. Charges.									
13,259	41	16,400	—	1. Contributions publiques	—	16,400	—	16,400	—
15,333	09	16,400	—	2. Contributions communales	—	16,400	—	16,400	—
28,592	50	32,800	—		—	32,800	—	32,800	—
<hr/>									
893,222	16	880,870	—	A. <i>Produits</i>	900,000	1,000	899,000	—	—
63,185	55	62,000	—	B. <i>Frais d'aménagement</i>	1,000	63,000	—	62,000	—
28,592	50	32,800	—	C. <i>Charges</i>	—	32,800	—	32,800	—
801,444	11	786,070	—		901,000	96,800	804,200	—	—

COMPTES DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	et.	fr.	et.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
XVII. Caisse des domaines.									
43,262	55	40,000	—	A. Intérêts des créances	91,000	—	91,000	—	—
90,638	06	93,000	—	B. Intérêts des dettes	—	91,000	—	—	91,000
47,375	51	53,000	—		91,000	91,000	—	—	—
XVIII. Caisse hypothécaire.									
A. Produit.									
4,211,540	92	4,322,000	—	1. Intérêts des prêts hypothécaires	4,862,500	—	4,862,500	—	—
120,174	—	128,000	—	2. Intérêts des prêts aux communes	154,000	—	154,000	—	—
—	—	—	—	3. Intérêts des placements temporaires	500,000	—	500,000	—	—
14,893	30	15,000	—	4. Commissions	15,600	9,600	6,000	—	—
13,724	29	16,000	—	5. Loyer du bâtiment d'administration	18,800	3,400	15,400	—	—
—	—	—	—	6. Intérêt de l'emprunt	—	1,500,000	—	1,500,000	—
—	—	—	—	7. Amortissement des frais de l'emprunt	—	230,000	—	230,000	—
1,940,470	20	1,976,000	—	8. Intérêts des dépôts contre bons de caisse	—	1,533,000	—	1,533,000	—
279,212	99	286,000	—	9. Intérêts des dépôts en comptes courants	—	292,500	—	292,500	—
612,946	80	628,000	—	10. Intérêts des dépôts d'épargne	—	704,000	—	704,000	—
248,171	36	278,000	—	11. Intérêts d'emprunts temporaires	—	—	—	—	—
18,394	50	4,000	—	12. Pertes et réductions	—	4,400	—	4,400	—
126,150	—	130,000	—	13. Impôts	—	95,000	—	95,000	—
800,000	—	800,000	—	14. Intérêt du fonds capital	—	800,000	—	800,000	—
334,986	66	379,000	—		5,550,900	5,171,900	379,000	—	—
B. Frais d'administration.									
6,759	70	6,500	—	1. Indemnités des autorités d'administration	—	6,500	—	6,500	—
31,300	—	31,500	—	2. Traitements des fonctionnaires	—	31,500	—	31,500	—
47,654	60	48,000	—	3. Traitements des employés	—	48,000	—	48,000	—
6,000	—	6,000	—	4. Loyers	—	6,000	—	6,000	—
9,731	44	9,500	—	5. Frais de bureau	—	4,000	13,500	—	9,500
62	96	500	—	6. Frais judiciaires et de poursuites	—	5,500	6,000	—	500
5,945	95	3,000	—	7. Emoluments	—	3,000	—	3,000	—
95,562	75	99,000	—		12,500	111,500	—	99,000	—
C. Intérêts du fonds capital									
800,000	—	800,000	—		800,000	—	800,000	—	—
800,000	—	800,000	—		800,000	—	800,000	—	—

COMPTÉ DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	et.	fr.	et.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
XVIII. Caisse hypothécaire.									
334,986	66	379,000	—	A. <i>Produit</i>	5,550,900	5,171,900	379,000	—	—
95,562	75	99,000	—	B. <i>Frais d'administration</i>	12,500	111,500	—	99,000	—
800,000	—	800,000	—	C. <i>Intérêt du fonds capital</i>	800,000	—	800,000	—	—
1,039,423	91	1,080,000	—		6,363,400	5,283,400	1,080,000	—	—
Banque cantonale.									
XIX. Banque cantonale.									
A. <i>Produit de l'exercice.</i>									
544,228	61	450,000	—	1. Produit du compte d'effets de change	530,000	—	530,000	—	—
401,067	51	360,000	—	2. Intérêts	900,000	490,000	410,000	—	—
110,419	34	200,000	—	3. Commissions	110,000	—	110,000	—	—
4,684	40	5,000	—	4. Droits de garde	10,000	—	10,000	—	—
128,604	80	140,000	—	5. Impôt sur les billets de banque	—	140,000	—	140,000	—
3,223	23	3,500	—	6. Impôts cantonaux et municipaux	—	3,500	—	3,500	—
81,483	79	70,000	—	7. Réductions et pertes	—	20,000	—	20,000	—
82,552	05	163,500	—	8. Profit sur la vente de titres	50,000	—	50,000	—	—
329,640	09	310,000	—	9. Frais d'administration	—	346,500	—	346,500	—
600,000	—	655,000	—		1,600,000	1,000,000	600,000	—	—
B. <i>Emploi du produit.</i>									
40,000	—	50,000	—	1. Versement au fonds de réserve	—	40,000	—	40,000	—
40,000	—	50,000	—		—	40,000	—	40,000	—
A. <i>Produit</i>									
600,000	—	655,000	—	B. <i>Emploi du produit</i>	1,600,000	1,000,000	600,000	—	—
40,000	—	50,000	—		—	40,000	—	40,000	—
560,000	—	605,000	—		1,600,000	1,040,000	560,000	—	—

COMPTES DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes	
fr.	ct.	fr.	ct.			fr.		fr.		fr.	
Administration Courante.											
XX. Capital de la Caisse de l'Etat.											
A. Intérêts des créances.											
1. Intérêts des placements : a. Dépôt auprès de la Banque cantonale et de la Caisse hypothécaire b. Obligations d'intérêt c. Actions de chemins de fer d. Subvention au Gothard											
226,090	66	200,000	—			300,000	—	300,000	—	300,000	—
295,384	74	335,000	—			200,000	—	200,000	—	200,000	—
57,274	40	50,000	—			55,000	—	55,000	—	55,000	—
3,227	—	—	—			—	—	—	—	—	—
47,002	85	35,000	—			30,000	—	30,000	—	30,000	—
16,340	80	15,000	—			10,000	—	10,000	—	10,000	—
13,482	59	5,000	—			5,000	—	5,000	—	5,000	—
451,152	34	—	—			—	—	—	—	—	—
1,109,955	38	640,000	—			600,000	—	600,000	—	600,000	—
B. Intérêts des dettes.											
1. Intérêts des dépôts : a. Administrations spéciales b. Consignations judiciaires c. Consignations administratives d. Fonds spéciaux e. Dépôts divers											
9	10	—	—			—	—	—	—	—	—
10,413	61	20,000	—			—	15,000	—	15,000	—	15,000
2,226	22	1,500	—			—	1,000	—	1,000	—	1,000
592	80	—	—			—	—	—	—	—	—
5,132	43	6,500	—			—	6,000	—	6,000	—	6,000
7,883	49	7,000	—			—	8,000	—	8,000	—	8,000
25,072	05	35,000	—			—	30,000	—	30,000	—	30,000
A. Intérêts des créances B. Intérêts des dettes											
1,109,955	38	640,000	—			600,000	—	600,000	—	600,000	—
25,072	05	35,000	—			—	30,000	—	30,000	—	30,000
1,084,883	33	605,000	—			600,000	30,000	570,000	—	570,000	—

COMPTÉ DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	ct.	fr.	ct.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
XXI. Amendes et confiscations.									
A. Amendes.									
123,720	55	135,000	—	1. Amendes encourues	130,000	—	130,000	—	—
33,447	90	50,000	—	2. Amendes converties	—	45,000	—	45,000	—
6,934	40	6,500	—	3. Amendes prescrites	—	6,500	—	6,500	—
645	25	500	—	4. Amendes administratives	500	—	500	—	—
1,051	50	1,000	—	5. Part des amendes fédérales	1,000	—	1,000	—	—
85,035	—	80,000	—		131,500	51,500	80,000	—	—
B. Emploi du produit des amendes.									
4,392	75	4,500	—	1. Frais de perception	—	4,500	—	4,500	—
1,153	10	3,500	—	2. Récompenses pour des agents de police communaux et des particuliers	—	3,500	—	3,500	—
20,000	—	20,000	—	3. Subside pour les traitements du corps de la gendarmerie	—	20,000	—	20,000	—
6,000	—	6,000	—	4. Subventions en faveur de la caisse des gendarmes invalides	—	6,000	—	6,000	—
26,833	95	22,000	—	5. Part des communes	—	22,000	—	22,000	—
26,833	95	22,000	—	6. Part du fonds cantonal des malades et des pauvres	—	22,000	—	22,000	—
2,258	95	2,000	—	7. Part diverses d'amendes	—	2,000	—	2,000	—
2,437	70	—	—	8. Report à compte nouveau	—	—	—	—	—
85,035	—	80,000	—		—	80,000	—	80,000	—
C. Indemnités et confiscations.									
2,297	05	2,000	—	1. Indemnités	2,100	—	2,100	—	—
14	—	100	—	2. Confiscations	100	—	100	—	—
2,311	05	2,100	—		2,200	—	2,200	—	—
—									
85,035	—	80,000	—	A. Amendes	131,500	51,500	80,000	—	—
85,035	—	80,000	—	B. Emploi du produit des amendes	—	80,000	—	80,000	—
2,311	05	2,100	—	C. Indemnités et confiscations	2,200	—	2,200	—	—
2,311	05	2,100	—		133,700	131,500	2,200	—	—

COMpte DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	ct.	fr.	ct.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
XXII. Régales de la chasse, de la pêche et des mines.									
A. Chasse.									
55,214	60	45,000		1. Patentes de chasse	45,000	—	45,000	—	
10,320	—	9,000		2. Part des communes	—	9,000	—	9,000	
8,911	25	8,000		3. Frais de surveillance et de perception	—	8,000	—	8,000	
2,462	15	1,300		4. Indémnité de la Confédération	1,300	—	1,300	—	
38,445	50	29,300			46,300	17,000	29,300	—	
B. Pêche.									
9,111	—	7,000		1. Ferme de la pêche et patentes	7,000	—	7,000	—	
5,482	44	4,000		2. Frais de surveillance et de perception	—	5,500	—	5,500	
1,696	05	2,500		3. Encouragements à la pisciculture	—	2,000	—	2,000	
2,899	55	2,000		4. Indemnité de la Confédération	2,500	—	2,500	—	
—	—	—		5. Etablissement de pisciculture	500	—	500	—	
472	30	—		6. Frais de justice	—	500	—	500	
4,359	76	2,500			10,000	8,000	2,000	—	
C. Mines.									
1,200	—	1,200		1. Traitement de l'inspecteur des mines	—	1,200	—	1,200	
4,270	15	3,600		2. Droits d'exploitation du mineraï de fer	3,600	—	3,600	—	
173	92	200		3. Carrières :					
2,584	88	2,000		a. Droits de concession	200	—	200	—	
—	—	1,000		b. Carrière de Stockern, exploitation	2,000	—	2,000	—	
5,828	95	3,600		4. Recherche de gisements miniers	1,000	—	1,000	—	
38,445	50	29,300			5,800	2,200	3,600	—	
4,359	76	2,500							
5,828	95	3,600							
48,634	21	35,400							
A. Chasse									
					46,300	17,000	29,300	—	
					10,000	8,000	2,000	—	
					5,800	2,200	3,600	—	
					62,100	27,200	34,900	—	

COMPTE DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	ct.	fr.	ct.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
XXIII. Régie des sels.									
A. Commerce des sels.									
74,796	43	—	—	1. Valeur des sels en magasin au 1 ^{er} janvier	—	—	—	—	—
1,052,108	55	977,500	—	2. Sel de cuisine	1,413,500	433,800	979,700	—	—
450	—	400	—	3. Sel de table	1,700	1,300	400	—	—
575	—	800	—	4. Sel marin	2,000	1,200	800	—	—
—	—	—	—	5. Sel d'engrais	—	—	—	—	—
4,010	—	3,000	—	6. Sel dénaturé	10,000	7,000	3,000	—	—
55,506	57	—	—	7. Valeur des sels en magasin au 31 décembre	—	—	—	—	—
1,037,853	69	981,700	—		1,427,200	443,300	983,900	—	—
B. Frais d'exploitation.									
16,000	—	16,000	—	1. Intérêts du fonds de roulement	—	16,000	—	16,000	—
85,984	94	83,000	—	2. Frais de transport	—	85,000	—	85,000	—
103,736	50	99,000	—	3. Commissions des débitants	—	100,000	—	100,000	—
4,362	—	4,500	—	4. Frais de magasinage	—	6,300	—	6,300	—
11,012	44	11,000	—	5. Escompte pour paiements au comptant	—	11,000	—	11,000	—
322	61	1,000	—	6. Frais divers d'exploitation	—	700	—	700	—
5,507	55	6,000	—	7. Recettes diverses	6,000	—	6,000	—	—
2,016	26	3,000	—	8. Intérêts	3,000	—	3,000	—	—
213,894	68	205,500	—		9,000	219,000	—	210,000	—
C. Frais d'administration.									
14,756	65	11,900	—	1. Traitements des fonctionnaires	—	11,300	—	11,300	—
710	—	1,000	—	2. Traitements des employés	—	—	—	—	—
2,720	06	2,900	—	3. Frais de bureau	—	2,900	—	2,900	—
10,413	35	10,400	—	4. Loyers	3,500	13,200	—	9,700	—
28,600	06	26,200	—		3,500	27,400	—	23,900	—
1,037,853	69	981,700	—	A. Commerce des sels	1,427,200	443,300	983,900	—	—
213,894	68	205,500	—	B. Frais d'exploitation	9,000	219,000	—	210,000	—
28,600	06	26,200	—	C. Frais d'administration	3,500	27,400	—	23,900	—
795,358	95	750,000	—		1,439,700	689,700	750,000	—	—

COMPTES DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	ct.	fr.	ct.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
XXIV. Timbre et impôt sur les billets de banque.									
A. Droits de timbre.									
53,998	95	50,000	—	1. Papier timbré	50,000	—	50,000	—	—
555,436	30	330,000	—	2. Estampilles	330,000	—	330,000	—	—
27,540	80	24,000	—	3. Timbre des cartes à jouer	25,000	—	25,000	—	—
436,976	05	404,000	—		405,000	—	405,000	—	—
B. Impôt sur les billets de banque.									
110,232	70	120,000	—	1. Banque cantonale	120,000	—	120,000	—	—
110,232	70	120,000	—		120,000	—	120,000	—	—
C. Frais d'exploitation.									
8,373	36	10,000	—	1. Coût du papier, frais des estampilles, etc.	—	10,000	—	10,000	—
24	70	200	—	2. Entretien des appareils	—	200	—	200	—
22,014	62	21,000	—	3. Commissions des débitants	—	22,000	—	22,000	—
187	50	300	—	4. Frais divers de perception	—	300	—	300	—
30,600	18	31,500	—		—	32,500	—	32,500	—
D. Frais d'administration.									
5,150	—	5,500	—	1. Traitements des employés	—	5,500	—	5,500	—
2,048	85	3,000	—	2. Frais de bureau	—	3,000	—	3,000	—
520	—	550	—	3. Loyers	—	550	—	550	—
7,718	85	9,050	—		—	9,050	—	9,050	—
A. Droits de timbre									
436,976	05	404,000	—		405,000	—	405,000	—	—
110,232	70	120,000	—	B. Impôt sur les billets de banque	120,000	—	120,000	—	—
30,600	18	31,500	—	C. Frais d'exploitation	—	32,500	—	32,500	—
7,718	85	9,050	—	D. Frais d'administration	—	9,050	—	9,050	—
508,889	72	483,450	—		—	525,000	41,550	483,450	—

COMPTES DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.	Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	ct.	fr.	ct.		fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.								
XXV. Emoluments.								
				A. Emoluments des secrétariats de préfecture, des greffes et des offices des poursuites et des faillites.				
638,881	11	550,000	—	1. Emoluments proportionnels des secrétaires de préfecture	580,000	—	580,000	—
107,982	55	100,000	—	2. Emoluments fixes des secrétaires de préfecture	100,000	—	100,000	—
260,868	75	240,000	—	3. Emoluments des greffes des tribunaux et des offices des poursuites et des faillites	255,000	—	255,000	—
400	—	500	—	4. Frais des estampilles	—	500	—	500
—	—	300	—	5. Frais de perception	—	300	—	300
1,007,332	41	889,200	—		935,000	800	934,200	—
				B. Chancellerie d'Etat.				
35,400	—	25,000	—	1. Emoluments, droits de patente et droits de naturalisation	25,000	—	25,000	—
35,400	—	25,000	—		25,000	—	25,000	—
				C. Greffe de la Cour suprême.				
5,050	—	3,000	—	1. Cour suprême, émoluments en affaires civiles, émoluments de chancellerie et droits de patente (Emoluments en matière pénale, v. III ^b , G, 2.)	4,000	—	4,000	—
5,050	—	3,000	—		4,000	—	4,000	—
				D. Justice et police.				
11,025	80	10,000	—	1. Emoluments des Directions de la justice et de la police	10,000	—	10,000	—
75,964	15	65,000	—	2. Patentes de colporteurs et émoluments en matière de police des foires et marchés	70,000	—	70,000	—
40,997	40	40,000	—	3. Patentes des commis voyageurs	40,000	—	40,000	—
127,987	35	115,000	—		120,000	—	120,000	—

COMPTE DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.	Recettes brutes	Dépenses brutes	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	et.	fr.	et.		fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.								
XXV. Emoluments.								
E. Direction de l'intérieur.								
3,951	30	3,800	—	1. Droits de concessions	3,800	—	3,800	—
8,213	67	5,000	—	2. Emoluments divers et droits de patente	5,000	—	5,000	—
12,164	97	8,800	—		8,800	—	8,800	—
F. Direction des finances.								
100	—	100	—	1. Emoluments et patentes des débitants de sel	100	—	100	—
100	—	100	—		100	—	100	—
1,007,332	41	889,200	—	A. Emoluments des secrétariats de préfecture, des greffes et des offices des poursuites et des faillites	935,000	800	934,200	—
35,400	—	25,000	—	B. Chancellerie d'Etat	25,000	—	25,000	—
5,050	—	3,000	—	C. Greffe de la Cour suprême	4,000	—	4,000	—
127,987	35	115,000	—	D. Justice et police	120,000	—	120,000	—
12,164	97	8,800	—	E. Direction de l'intérieur	8,800	—	8,800	—
100	—	100	—	F. Direction des finances (Droits d'enregistrement.)	100	—	100	—
2,581	45	2,700	—		1,092,900	800	1,092,100	—
1,190,616	18	1,043,800	—					

COMPTÉ DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	ct.	fr.	ct.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
XXVI. Impôt sur les successions et les donations.									
A. Produit.									
361,150	61	420,000	—	1. Taxe ordinaire		420,000	—	420,000	—
36,162	81	42,000	—	2. Part des communes, 10 %		—	42,000	—	42,000
1,801	87	2,000	—	3. Amendes		2,000	—	2,000	—
326,789	67	380,000	—			422,000	42,000	380,000	—
B. Frais de perception.									
6,632	11	8,000	—	1. Commissions des percepteurs		—	8,000	—	8,000
190	92	500	—	2. Frais divers de perception		—	500	—	500
6,823	03	8,500	—			—	8,500	—	8,500
326,789	67	380,000	—	<i>A. Produit</i>		422,000	42,000	380,000	—
6,823	03	8,500	—	<i>B. Frais de perception</i>		—	8,500	—	8,500
319,966	64	371,500	—			422,000	50,500	371,500	—

COMPTE DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.	Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	ct.	fr.	ct.		fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.								
XXVII. Patentes d'auberge et permis de vente des spiritueux.								
A. Patentes d'auberge.								
967,077	20	960,000	—	1. Patentes d'auberge	988,000	28,000	960,000	—
96,602	22	96,000	—	2. Part des communes, 10 %	—	96,000	—	96,000
870,474	98	864,000	—		988,000	124,000	864,000	—
B. Permis de vente des spiritueux.								
34,527	—	34,000	—	1. Permis de vente	36,000	—	36,000	—
16,877	75	17,000	—	2. Part des communes, 50 %	—	18,000	—	18,000
17,649	25	17,000	—		36,000	18,000	18,000	—
C. Frais de perception.								
2,030	30	1,000	—	1. Frais d'inspection, de taxation, de perception et d'impression	—	1,000	—	1,000
2,030	30	1,000	—		—	1,000	—	1,000

COMPTÉ DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	et.	fr.	et.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
XXVII. Patentes d'auberge et permis de vente des spiritueux.									
870,474	98	864,000	—	A. <i>Patentes d'auberge</i>	988,000	124,000	864,000	—	
17,649	25	17,000	—	B. <i>Permis de vente des spiritueux</i>	36,000	18,000	18,000	—	
2,030	30	1,000	—	C. <i>Frais de perception</i>	—	1,000	—	1,000	
886,093	93	880,000	—		1,024,000	143,000	881,000	—	
XXVIII. Part du produit du monopole de l'alcool.									
1,030,263	55	950,000	—	1. <i>Versement de la Confédération</i>	1,020,000	—	1,020,000	—	
2. <i>Prélèvement pour les mesures propres à combattre l'alcoolisme:</i> *)									
40,569	87	28,000	—	a. Direction de la police	—	35,600	—	35,600	
8,000	—	8,000	—	b. Direction de l'instruction publique	—	9,000	—	9,000	
39,016	—	39,000	—	c. Direction de l'assistance publique	—	41,000	—	41,000	
15,883	02	15,000	—	d. Direction de l'intérieur	—	20,000	—	20,000	
442	54	5,000	—	e. Fonds de réserve	3,600	—	3,600	—	
927,237	20	855,000	—		1,023,600	105,600	918,000	—	

*) Le Conseil-exécutif est autorisé à modifier cette répartition.

COMPTE DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	et.	fr.	et.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
XXIX. Taxe militaire.									
A. Taxe militaire.									
457,037	85	460,000	—	1. Contribuables présents	460,000	—	460,000	—	—
31,172	80	17,000	—	2. Contribuables absents	22,000	—	22,000	—	—
9,687	70	8,000	—	3. Militaires astreints au payement de la taxe	8,000	—	8,000	—	—
248,949	20	242,500	—	4. Part de la Confédération	—	245,000	—	245,000	—
248,949	15	242,500	—		490,000	245,000	245,000	—	
B. Frais de taxation et de perception.									
4,700	—	5,700	—	1. Traitements des employés	—	5,700	—	5,700	—
5,695	99	6,000	—	2. Frais de taxation	—	6,000	—	6,000	—
25,958	20	22,500	—	3. Frais de perception, d'impression et de poursuites	—	22,500	—	22,500	—
36,354	19	34,200	—		—	34,200	—	34,200	—
248,949	15	242,500	—	A. Taxe militaire	490,000	245,000	245,000	—	
36,354	19	34,200	—	B. Frais de taxation et de perception	—	34,200	—	34,200	
212,594	96	208,300	—		490,000	279,200	210,800	—	

COMPTES DE 1896.		BUDGET DE 1897.		Budget de l'année 1898.		Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Dépenses nettes
fr.	ct.	fr.	ct.			fr.	fr.	fr.	fr.
Administration Courante.									
XXX. Impôts directs.									
A. Impôt sur la fortune.									
1,470,873	38	1,500,000	—	1. Impôt foncier :		1,470,000	—	1,470,000	—
429,189	94	440,000	—	a. dans l'ancienne partie du canton, 2 %	430,000	—	430,000	—	
749,219	37	715,000	—	b. dans le Jura, 1,8 %	—	—	—	—	
107,614	46	102,000	—	2. Impôt des capitaux garantis par hypothèques :		730,000	—	730,000	—
16,297	43	12,000	—	a. dans l'ancienne partie du canton, 2 %	102,000	—	102,000	—	
8,312	31	8,000	—	b. dans le Jura, 1,8 %	—	—	—	—	
2,781,506	94	2,777,000	—	3. Recouvrement complémentaire	12,000	—	12,000	—	
				4. Amendes	8,000	—	8,000	—	
					2,752,000	—	2,752,000	—	
B. Impôt du revenu.									
950,091	—	860,000	—	1. Impôt du revenu de I ^e classe :		900,000	—	900,000	—
302,928	01	285,000	—	a. dans l'ancienne partie du canton, 3 %	300,000	—	300,000	—	
17,459	28	15,000	—	2. Impôt du revenu de II ^e classe :		15,000	—	15,000	—
3,929	94	2,500	—	a. dans l'ancienne partie du canton, 4 %	3,000	—	3,000	—	
478,572	03	440,000	—	3. Impôt du revenu de III ^e classe :		450,000	—	450,000	—
28,196	07	30,000	—	a. dans l'ancienne partie du canton, 5 %	30,000	—	30,000	—	
41,788	90	20,000	—	b. dans le Jura, 4,50 %	—	—	—	—	
26,462	20	8,000	—	4. Recouvrement complémentaire	20,000	—	20,000	—	
1,849,427	43	1,660,500	—	5. Amendes	8,000	—	8,000	—	
					1,726,000	—	1,726,000	—	
C. Frais de taxation et de perception.									
10,563	10	12,000	—	1. Commission de l'impôt du revenu	—	12,000	—	12,000	—
57,290	82	54,600	—	2. Provisions de perception :		—	55,000	—	55,000
60,093	61	52,000	—	a. pour l'impôt sur la fortune	—	54,000	—	54,000	—
7,248	25	10,000	—	b. pour l'impôt du revenu	—	10,000	—	10,000	—
—	—	5,000	—	3. Frais de la révision de l'impôt foncier	—	5,000	—	5,000	—
2,736	20	4,000	—	4. Indemnités des communes	—	4,000	—	4,000	—
137,931	98	137,600	—	5. Frais divers de perception	—	140,000	—	140,000	—

Rapport de la Direction des finances
au Conseil-exécutif
pour être transmis au Grand Conseil
concernant
le budget des recettes et des dépenses
pour l'année 1898.

(Décembre 1897.)

Monsieur le président,

Messieurs les membres du Conseil-exécutif,

Conformément à la décision prise par le Grand Conseil en date du 28 décembre 1896, suivant laquelle le budget doit être accompagné d'un rapport explicatif, nous avons l'honneur de vous soumettre pour la première fois ce rapport.

Le budget de l'année 1898 évalue les dépenses à fr. 13,564,525 et les recettes à » 12,516,650

Excédent des dépenses fr. 1,047,875

Le budget de l'année 1897, arrêté par le Grand Conseil dans sa séance du 29 décembre 1896, prévoyait les résultats suivants:

Dépenses fr. 13,335,465
Recettes » 12,460,920

Excédent des dépenses fr. 874,545

Les différences entre le budget de l'année 1898 et le budget de l'année 1897 se présentent comme suit:

Dépenses en plus :

<i>VI. Instruction publique</i>	fr. 67,795
<i>VIII. Secours publics pour l'ancienne partie du canton</i>	» 56,580
<i>III. Police</i>	» 51,665
<i>IX. Economie publique et service sauvetage</i>	» 45,190
<i>X. Travaux publics</i>	» 19,020
<i>I. Administration générale</i>	» 13,400
<i>VIII. Secours publics pour tout le canton</i>	» 11,400
<i>XIII. Agriculture</i>	» 6,300
<i>II. Administration judiciaire</i>	» 5,090
<i>V. Cultes</i>	» 3,180

A reporter fr. 279,620

Annexes au Bulletin du Grand Conseil. 1897.

<i>XII. Finances</i>	Report fr. 279,620
<i>XIV. Administration forestière</i>	» 1,680
<i>III. Justice</i>	» 590
<i>IV. Militaire</i>	» 400
<i>Total des augmentations de dépenses</i>	<u>fr. 282,400</u>
<i>Dépenses en moins :</i>	
<i>XVII. Caisse des domaines</i>	fr. 53,000
<i>VII. Affaires communales</i>	» 340
<i>Total des diminutions de dépenses</i>	<u>fr. 53,340</u>
<i>Recettes en plus :</i>	
<i>XXVIII. Part de la recette de l'alcool</i>	fr. 63,000
<i>XXV. Emoluments</i>	» 48,300
<i>XXX. Impôts directs</i>	» 27,600
<i>XVI. Domaines</i>	» 18,130
<i>XXIX. Taxe militaire</i>	» 2,500
<i>XXVII. Patentes d'auberges et permis de vente des spiritueux</i>	» 1,000
<i>XXI. Amendes</i>	» 100
<i>Total des augmentations de recettes</i>	<u>fr. 160,630</u>
<i>Recettes en moins :</i>	
<i>XIX. Banque cantonale</i>	fr. 45,000
<i>XX. Caisse de l'Etat</i>	» 35,000
<i>XV. Forêts domaniales</i>	» 24,400
<i>XXII. Chasse, pêche et mines</i>	» 500
<i>Total des diminutions de dépenses</i>	<u>fr. 104,900</u>
<i>Dépenses en plus</i>	fr. 282,400
<i>Dépenses en moins</i> » 53,340	<u>fr. 229,060</u>
<i>Recettes en plus</i>	fr. 160,630
<i>Recettes en moins</i> » 104,900	<u>fr. 55,730</u>

La prévision est donc de fr. 173,330
moins favorable que l'année dernière.

Il va de soi que, pour la fixation de chaque chiffre du budget, on s'est basé sur les comptes des dernières années, et notamment sur celui de 1896, mais en prenant en considération les changements qui sont survenus depuis lors. Cependant, pour autant que d'autres données en partie plus certaines étaient à disposition, elles ont aussi été utilisées pour le calcul des évaluations. Ce cas s'est présenté, il est vrai, plutôt en ce qui concerne les dépenses qu'en ce qui concerne les recettes, et il en résulte que les recettes n'ont pas pu être évaluées aussi sûrement que les dépenses.

Il n'a pas encore pu être tenu compte, dans le budget de 1898, des changements que rendra nécessaire l'adoption de la nouvelle loi sur l'assistance, mais on peut présumer que l'augmentation de dépenses occasionnée de ce chef en 1898 sera compensée par le produit de l'impôt spécial prévu à l'art. 79 de ladite loi, soit par des recettes qu'on n'a pas non plus fait figurer au budget.

I. Administration générale.

Dépenses en plus, comparativement au budget de 1897:

E. Chancellerie d'Etat	fr. 800
F. Feuille officielle allemande	» 2,000
G. Feuille officielle du Jura	» 1,500
J. Secrétariats de préfecture	» 9,600
Total	fr. 13,900

Dépenses en moins:

H. Préfets	» 500
Excédent des dépenses en plus	fr. 13,400

L'augmentation de dépenses prévue pour la *Chancellerie d'Etat* concerne la rédaction et l'impression des documents relatifs à l'*histoire de Berne* et elle est nécessitée par l'augmentation du traitement du rédacteur.

Pour les deux *feuilles officielles*, la différence porte sur la réduction des *fermages*, tandis que l'augmentation des *frais d'impression* du bulletin des séances du Grand Conseil et du *bulletin des lois* est compensée par des recettes en plus provenant des *abonnements*.

Sur la différence de 9,600 fr. indiquée ci-dessus pour les *secrétariats de préfecture*, il est prévu 9,000 fr. pour les *traitements des employés* et 600 fr. pour les *frais de bureau*. Ces deux articles du budget sont de ceux dont l'évaluation peut être presque parfaitement exacte.

II. Administration judiciaire.

Dépenses en plus:

B. Greffe de la Cour suprême	fr. 500
C. Tribunaux de district	» 2,000
G. Offices des poursuites et des faillites . . .	» 2,590
Total	fr. 5,090

Pour la *Cour suprême*, les *frais de bureau* ont été fixés à 500 fr. de plus que l'année dernière. On a dû aussi porter à un chiffre plus élevé les *indemnités des juges des tribunaux de district*, qui ont dépassé en 1896 de 3,000 fr. la somme prévue pour 1898. Pour les *offices des poursuites et des faillites*, l'augmentation concerne les *traitements des employés*. L'évaluation correspond au montant actuel de ces traitements.

III.^a Justice.

Dépenses en plus:

A. Frais d'administration	fr. 400
-------------------------------------	---------

L'augmentation de ces frais porte sur le *traitement du secrétaire* et sur le *traitement de l'employé*. Le chiffre actuel de ces traitements correspond exactement à la somme inscrite au budget.

III.^b Police.

A. Frais d'administration	fr. 1,400
C. Corps de police	» 37,460
E. Pénitenciers	» 24,860
G. Frais de justice et de police	» 850

Dépenses en plus fr. 64,570

D. Prisons	fr. 7,305
----------------------	-----------

F. Mesures propres à combattre l'alcoolisme	» 5,600
---	---------

Dépenses en moins fr. 12,905

Excédent des dépenses en plus fr. 51,665

L'augmentation des *frais d'administration* concerne pour 1,300 fr. les *traitements des fonctionnaires*, qui s'élèvent actuellement à 10,500 fr., et pour 100 fr. les *frais de bureau*.

A la rubrique C. *Corps de police*, les augmentations de crédits se présentent comme suit:

Solde des gendarmes	fr. 9,600
Habillement	» 21,100
Loyers	» 3,500
Indemnités de logement et d'ameublement	» 1,460
Frais de médecins	» 800
Indemnités de voyage et frais d'informations	» 1,000
Total	fr. 37,460

La dépense faite pour l'*habillement* est très variable, certains effets n'étant remis aux hommes que pour des périodes de plusieurs années. Les autres crédits de cette rubrique dont il est fait mention ci-dessus ont dû être élevés parce que l'effectif du corps de police est devenu plus nombreux ou qu'il est payé davantage pour les loyers, comme aussi, pour une petite partie et pour autant qu'il s'agit des traitements des gendarmes, en raison des soldes supplémentaires, lesquelles augmentent proportionnellement aux années de service.

Les dépenses en plus concernant les *pénitenciers* portent pour 20,550 fr. sur l'établissement de *Thorberg*, pour 5,000 fr. sur celui de *Witzwyl* et pour 760 fr. sur celui de *Trachselwald*, tandis que le crédit inscrit pour le pénitencier de *St-Jean* a été réduit de 760 fr. Relativement à *Thorberg*, l'évaluation correspond aux résultats des derniers comptes. Il en est de même pour *Trachselwald*, et quant à *Witzwyl*, il est prévu une augmentation considérable à l'inventaire.

A la rubrique *Mesures propres à combattre l'alcoolisme*, les frais de la *maison de travail d'Hindelbank* ont bien été portés à 2,000 fr. de plus que dans le budget de 1897, mais on a admis que toutes les dépenses de cette rubrique peuvent être couvertes par la recette de l'alcool.

Parmi les *frais de justice et de police*, les *frais de police* proprement dits ont été, conformément aux résultats des derniers comptes, augmentés de 1,000 fr., mais la somme représentant l'*indemnité payée à des huissiers et à des gendarmes* a été réduite de 150 fr.

IV. Militaire.

A. Frais d'administration	fr. 200
G. Administration des arrondissements	» 6,200
J. Conservation et entretien du matériel de guerre	» 710
Dépenses en plus	fr. 7,110
L. Dépenses militaires diverses, réduction	» 7,000
Excédent des dépenses en plus	fr. 110

L'augmentation des *frais d'administration* de la Direction concerne le traitement du secrétaire. La somme figurant ci-dessus à la rubrique G. *Administration des arrondissements* comprend 1,000 fr. pour les *indemnités des commandants d'arrondissement*, 700 fr. pour les *frais de bureau* de ces fonctionnaires et 4,500 fr. pour les *traitements des chefs de section*. Ces augmentations sont nécessitées par l'arrêté du 19 mai 1896. Les dépenses en plus pour la rubrique *Conservation et entretien du matériel de guerre* sont dues à une augmentation du *loyer* à payer à l'administration des domaines; cette augmentation se monte à 1,210 fr., mais est compensée jusqu'à 710 fr. par une diminution, au montant de 500 fr., du crédit prévu pour l'*assurance contre l'incendie*. Il n'y avait pas lieu cette année de porter à la rubrique L. *Dépenses militaires diverses* la somme de 6,000 fr. destinée à couvrir les frais de confection de nouveaux *contrôles matricules*. Il n'est pas non plus fait mention au budget de la contribution au *fonds Winkelried*, au montant de 1,000 fr. Cette contribution doit être à l'avenir versée par la Caisse des amendes militaires, tout en étant portée à 2,000 fr.

V. Cultes.

B. Culte protestant	fr. 1,180
C. Culte catholique	» 2,000
Dépenses en plus	fr. 3,180

Des 1,180 fr. indiqués ci-dessus pour le *culte protestant*, 1,000 fr. concernent des *indemnités de logement* et 180 fr. de petites différences portant sur divers autres articles, comparativement au budget de l'année dernière. En ce qui a trait au *culte catholique*, l'augmentation de 2,000 fr. porte pour 500 fr. sur les *traitements des ecclésiastiques* et pour 1,500 fr. sur les *pensions de retraite*.

VI. Instruction publique.

B. Université et école vétérinaire	fr. 17,795
C. Ecoles moyennes	» 7,000
D. Ecoles primaires	» 41,000
E. Ecoles normales	» 2,350
F. Institutions de sourds-muets	» 1,000
Dépenses en plus	fr. 69,145
A. Frais d'administration, réduction	» 1,350
Excédent des dépenses en plus	fr. 67,795

Les *frais d'administration* de ce chapitre ont pu être réduits de 1,350 fr., parce que le *loyer* de la librairie cantonale des manuels scolaires, au lieu d'être prélevé sur les dépenses de l'Administration courante, doit être porté au compte de la librairie même.

Les dépenses en plus de l'*Université* se répartissent comme suit:

1. Traitements des professeurs	fr. 3,450
2. Traitements des assistants	» 800
4. Traitements des employés	» 360
5. Frais d'administration	» 6,000
6. Loyers	» 6,580
8. Jardin botanique	» 250
11. Subside de l'Etat aux cliniques de l'hôpital de l'Ile	» 1,500
14. Traitements des assistants	» 350
15. Frais d'administration	» 700

Dépenses en plus fr. 19,990

En revanche, il a été fait les réductions suivantes:

2. Pensions	fr. 1,200
16. Loyers	» 995

Dépenses en moins fr. 2,195

Excédent des dépenses en plus fr. 17,795

Les augmentations prévues pour les *traitements*, les *loyers* et le *subside de l'Etat aux cliniques de l'hôpital de l'Ile* sont conformes aux dépenses qui ont été faites jusqu'ici. Par suite des nouvelles installations, les *frais d'administration* de l'*Université* et de l'*Ecole vétérinaire*, qui comprennent aussi le chauffage, ainsi que la consommation d'eau et de gaz, étant beaucoup plus élevés que précédemment, les crédits qui avaient été fixés ces dernières années sont devenus insuffisants.

A la rubrique C. *Ecoles moyennes*, les augmentations concernent pour 6,000 fr. les *subsides de l'Etat aux écoles secondaires* et pour 2,000 fr. les *pensions de retraite à des maîtres d'écoles secondaires*. Les augmentations relatives aux *écoles primaires* se présentent comme suit:

1. Suppléments aux traitements des maîtres	fr. 9,500
3. Pensions de retraite	» 8,000
4. Subsides à des écoles primaires supérieures	» 4,000
7. Ecoles de couture	» 4,000
11. Enseignement des travaux manuels	» 500
13. Ecoles complémentaires	» 10,000
15. Subsides à des établissements spéciaux pour enfants dont le développement est anormal	» 5,000
Total	fr. 41,000

La plupart des dépenses occasionnées par les *écoles moyennes* et les *écoles primaires*, — et c'est le cas pour tous les subsides accordés par l'Etat, — sont déterminées, aussi bien en ce qui concerne l'époque où elles doivent être faites que le chiffre qu'elles peuvent atteindre, d'un côté par des prescriptions légales et d'un autre côté par le nombre des écoles existantes et des maîtres, ainsi que par les traitements de ces derniers. On ne peut donc pas, pour la fixation des chiffres du budget, prendre seulement comme base le montant auquel les dépenses se sont élevées jusqu'ici, mais on doit tenir compte aussi des nouvelles places qui sont créées. Les crédits prévus pour les *pensions de retraite* sont conformes aux circonstances actuelles.

Les dépenses en plus des *écoles normales* ont été arrêtées à 1,500 fr. pour l'*école normale d'Hofwyl* et à 500 fr. pour les *cours de répétition destinés à des maîtres d'écoles complémentaires*. La première de ces dépenses, de même que celle qui est indiquée à la rubrique F. et qui concerne l'*institution de sourds-muets, à Münchenbuchsee* sont nécessitées par des augmentations de traitements.

VIII. Secours publiques.

Le budget de ce chapitre a été dressé en conformité des prescriptions existantes; la nouvelle loi sur l'assistance qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1898 n'a pas été prise en considération. Les chiffres prévus doivent donc être considérés comme provisoires. Ils ne pourront être fixés définitivement que lorsque cette loi aura été appliquée assez longtemps pour qu'il soit possible de se rendre compte de la mesure dans laquelle la Caisse de l'Etat devra être mise à plus forte contribution que ce n'a été le cas jusqu'à maintenant. Il y aura aussi lieu de trancher la question de savoir si l'impôt spécial dont il est fait mention dans la nouvelle loi doit être perçu en totalité ou en partie, c'est-à-dire si les ressources que les recettes ordinaires de l'Etat permettront de prélever en faveur de l'assistance suffiront ou non à couvrir les dépenses en plus que la réorganisation des secours publics rendra nécessaires. Il va de soi qu'en présence de l'état actuel des recettes et des dépenses, cette question doit être résolue négativement et l'impôt spécial pour les besoins de l'assistance ne pourrait être évité que si l'on créait de nouvelles ressources ou que l'on réalisât des économies considérables dans l'administration de l'Etat. Toutefois, aucune décision ne saurait être prise à cet égard déjà maintenant et il faudra avant tout demander des rapports détaillés à la Direction de l'assistance publique et à celle des finances.

IX. Economie publique et service sanitaire.

C. Commerce et industrie	fr. 5,000
D. Technicum cantonal	» 500
E. Poids et mesures	» 750
F. Police des denrées alimentaires	» 1,390
H. Hospices	» 21,750
I. Maternité	» 2,100
K. Cours de sages-femmes	» 1,000
L. Asile d'aliénés de la Waldau	» 1,350
M. Asile d'aliénés de Münsingen	» 12,400
Dépenses en plus	fr. 46,240
G. Service sanitaire, réduction de 500 fr.	
N. Pharmacie de l'Etat, réduction de 550 fr.	» 1,050
Excédent des dépenses en plus	fr. 45,190

La dépense en plus de 5,000 fr. inscrite à la rubrique C. *Commerce et industrie* concerne les subsides aux écoles professionnelles et industrielles. Le bureau de l'inspecteur des poids et mesures, qui se trouvait dans l'ancien pénitencier, a dû être transféré dans un bâtiment privé. De là une augmentation de loyer de 450 fr. En outre, il a été porté au budget provisoirement 300 fr. de plus que précédemment pour l'acquisition d'appareils.

Les augmentations nécessitées par la police des denrées alimentaires portent pour 990 fr. sur le loyer, pour 100 fr. sur les articles chimiques et pour 300 fr. sur les traitements des experts.

Pour le service sanitaire, on a prévu une dépense en plus de 500 fr., afin de couvrir les frais d'inspection des pharmacies. En revanche, le crédit proposé pour les vaccinations a été réduit de 1000 fr.

Les subsides aux hospices de district ont été élevés de 1,750 fr. et le versement à effectuer dans le fonds

spécial destiné à l'*extension du service public des aliénés* a été, en conformité du produit actuel de l'impôt extraordinaire perçu en faveur de ce service, porté à 20,000 fr. de plus que précédemment.

Les dépenses en plus de la *Maternité* se rapportent à la clinique gynécologique et à l'*assurance des employés contre les accidents*. Il a été inserit une somme supérieure à celle de l'année dernière pour les cours de sages-femmes, afin d'accorder des subsides aux élèves sages-femmes du Jura qui ne peuvent pas suivre des cours allemands. Les crédits prévus pour les asiles d'aliénés de la Waldau et de Münsingen sont nécessités en majeure partie par l'augmentation du nombre des pensionnaires de ces établissements. Comparativement à l'année 1897, les chiffres du budget ont été élevés de 4000 fr. en vue des mesures propres à combattre l'alcoolisme en général et de 1000 fr. pour les subsides aux asiles d'alcoolisés. Toutefois, ces deux dépenses en plus doivent être compensées par la recette de l'alcool.

X. Travaux publics.

A. Frais d'administration	fr. 1,380
B. Autorités de district	» 240
E. Entretien des ponts et chaussées	» 18,000
G. Constructions hydrauliques	» 1,400
Dépenses en plus	fr. 21,020
C. Entretien des bâtiments de l'Etat, réduction	» 2,000
Excédent des dépenses en plus	fr. 19,020

L'augmentation des *fréquents d'administration* porte pour 250 fr. sur les *traitements des fonctionnaires*, pour 530 fr. sur les *traitements des employés* et pour 600 fr. sur les *frais de bureau et de déplacement*. Le montant de 240 fr. indiqué ci-dessus pour les *autorités de district* concerne les *traitements des employés*.

En ce qui a trait à l'*entretien des ponts et chaussées*, on a fixé au budget 8,000 fr. de plus pour les *traitements des voyageurs* et 10,000 fr. de plus pour l'*entretien des routes*. Entre autres causes, l'augmentation des frais d'entretien est nécessaire par l'extension croissante du réseau des routes cantonales. Quant aux *constructions hydrauliques*, le crédit prévu pour les *salaires des éclusiers et des maîtres-digueurs* a dû être augmenté de 1,400 fr.

XI. Emprunts.

Les dépenses de ce chapitre ne subissent presque aucun changement. Il n'y a que les frais occasionnés par le paiement des coupons qui puissent varier. L'annuité de 425,000 fr. suffira pour amortir les frais de l'emprunt de 1895 jusqu'à ce qu'on ait commencé à effectuer le remboursement dudit emprunt.

XII. Finances.

Il a été porté 1,300 fr. de plus au budget, afin d'augmenter les *traitements des employés du contrôle cantonal des finances*. L'état de santé de deux employés obligera d'engager des aides temporaires.

XIII. Agriculture.

A. Frais d'administration	fr. 400
B. Agriculture	» 5,000
E. Ecole agricole d'hiver, à la Rütti	» 1,400
F. Ecole agricole d'hiver, à Porrentruy	» 3,500
Dépenses en plus	fr. 10,300
C. Ecole d'agriculture, réduction de 3,000 fr. et école d'industrie laitière, réduction de 1,000 fr.	4,000
Excédent des dépenses en plus	fr. 6,300

Parmi les *frais d'administration*, il est prévu 400 fr. de plus en vue des *traitements des employés*. Sur le chiffre de 5,000 fr. figurant ci-dessus à la rubrique B. *Agriculture*, 3,500 fr. concernent le traitement de l'*ingénieur agricole* et 1,000 fr. les *frais de bureau et de voyage* de ce nouveau fonctionnaire. Il a été inscrit en outre à la même rubrique 1,000 fr. de plus que précédemment pour les frais nécessités par l'*amélioration des terrains de plaine*, — mais en revanche 1,000 fr. de moins en vue de l'*amélioration des terrains de montagne*, — et le crédit destiné aux *stations d'étalons* a été augmenté de 500 fr. L'évaluation des frais de l'*école agricole d'hiver, à la Rütti*, est supérieure de 2,450 fr. à celle du budget de 1897. D'un autre côté, il peut être admis que la *subvention fédérale* sera augmentée de 1,050 fr. La rubrique F. *Ecole agricole d'hiver, à Porrentruy*, figure pour la première fois au budget. Les frais sont présumés devoir s'élever à 6,000 fr. et la subvention fédérale à 2,500 fr.

XIV. Administration forestière.

A. Frais d'administration	fr. 390
B. Police forestière	» 200
Dépenses en plus	fr. 590

Le chiffre budgétaire proposé en ce qui concerne les *frais d'administration* a été élevé de 400 fr. en vue des *traitements des employés*. A la rubrique B. *Police forestière*, il est prévu une augmentation de 800 fr. pour les *traitements des gardes forestiers*; en revanche, il est inscrit 400 fr. de plus comme *subvention fédérale*.

XV. Forêts domaniales.

La différence en moins en regard du budget de 1897 est de 37,200 fr., soit 35,000 fr. de moins pour les *produits intermédiaires*, 200 fr. de plus pour les *frais d'administration* et 2,000 fr. de plus pour les *cultures forestières*.

En revanche, les *produits accessoires* ont été évalués à 800 fr. de plus et il a été opéré une réduction de 10,000 fr. sur les *frais de fabrication* et de 2,000 fr. sur le *bois à délivrer aux usagers et aux pauvres*. Déduction faite de ces trois dernières sommes, au montant total de 12,800 fr., le produit net des forêts domaniales a été fixé à 24,400 fr. de moins.

XVI. Domaines.

Il est prévu des recettes en plus de 18,850 fr. pour des loyers de *bâtiments servant à l'administration*, mais des recettes en moins de 500 fr. pour des fermages de *domaines curiaux* et de 220 fr. pour des loyers d'*églises*.

Annexes au Bulletin du Grand Conseil. 1897.

XVII. Caisse des domaines.

Les *intérêts* de la Caisse des domaines varient suivant l'état des créances et des dettes non liquidées. On peut admettre qu'en 1898 les intérêts actifs et passifs se balanceront ou à peu près.

XVIII. Caisse hypothécaire.

Le produit de la *Caisse hypothécaire* a été évalué à 1,080,000 fr., comme en 1897; cependant, il a été tenu compte de l'emprunt 3 % de 50,000,000 fr., tout en prévoyant que les frais occasionnés de ce chef seront amortis jusqu'à l'époque où le premier remboursement devra être effectué.

XIX. Banque cantonale.

Il est proposé d'arrêter le produit net de la *Banque cantonale*, conformément aux résultats du compte de 1896, à 600,000 fr. et de fixer au minimum, soit au 20 % de 200,000 fr., le versement à faire au *fonds de réserve* de la Banque.

XX. Caisse de l'Etat.

Le produit des capitaux de la *Caisse de l'Etat* s'est élevé en 1896, sans le bénéfice réalisé sur la vente d'effets publics, à un peu plus de 600,000 fr.

Ces capitaux subissant en partie de grandes modifications à cause des changements continuels qui ont lieu dans la proportion réciproque des sommes productives et non productives d'intérêts, on ne peut pas prévoir entièrement pour 1898 le montant du produit de 1896 sans s'exposer à ce que le compte accuse une moins-value, comparativement au chiffre du budget.

XXI. Amendes et confiscations.

Les recettes et les dépenses de ce chapitre doivent se balancer à peu près exactement, car les recettes consistant en *indemnités et confiscations* sont dues au hasard et n'ont que peu d'importance. Quant aux autres recettes, elles sont réparties de la manière légalement prescrite.

XXII. Chasse, pêche et mines.

Il a été inscrit au budget 1,500 fr. pour les *frais de surveillance de la pêche* et 500 fr. pour les *frais judiciaires*. En revanche, il a été prévu 500 fr. de moins pour *encouragements à la pisciculture*. Les dépenses en plus sont donc de 1,500 fr. D'un autre côté, en raison de l'augmentation de 1,000 fr., portant pour 500 fr. sur l'*indemnité de la Confédération* et pour 500 fr. également sur le *produit de l'établissement de pisciculture*, le montant de 1,500 fr. indiqué ci-dessus se réduit à 500 fr.

XXIII. Commerce du sel.

Le produit de la *vente du sel* n'est pas toujours le même, parce qu'il dépend en partie de circonstances fortuites. Le chiffre du budget de 1897 a été maintenu, bien que les recettes de 1896 aient un peu dépassé les prévisions.

XXIV. Timbre et impôt des billets de banque.

On a maintenu aussi pour ce chapitre l'évaluation budgétaire; toutefois, on a porté à 1,000 fr. de plus le produit du *droit de timbre* et augmenté d'autant les *provisions des débiteurs*.

XXV. Emoluments.

En ce qui concerne les recettes, les augmentations proposées se présentent comme suit :

<i>Emoluments proportionnels des secrétariats de préfecture</i>	fr. 30,000
<i>Emoluments des greffes des tribunaux et des offices des poursuites et des faillites</i>	» 15,000
<i>Emoluments de la Cour suprême en affaires civiles</i>	» 1,000
<i>Patentes des colporteurs et émoluments en matière de police des foires et marchés</i>	» 5,000

Recettes en plus fr. 51,000

En revanche, il y a une réduction de 2,700 fr. sur le produit des *droits d'enregistrement*, lesquels sont supprimés » 2,700

Excédent des recettes en plus fr. 48,300

XXVI. Impôt des successions et donations.

Cet impôt est soumis à des fluctuations considérables. Bien que les recettes de 1896 aient été fort inférieures aux prévisions et qu'il soit à présumer que celles de 1897 n'atteindront pas non plus le chiffre prévu, il n'est pas proposé de changement au budget de ce chapitre.

XXVII. Patentes d'auberge et permis de vente des spiritueux.

La somme portée au budget l'année dernière, qui s'est trouvée à peu près conforme au résultat du compte, a été maintenue. Seulement, on a évalué à 2,000 fr. de plus les recettes provenant des *permis de vente* et la prévision relative aux *parts des communes* a été augmentée de 1,000 fr.

XXVIII. Part de la recette de l'alcool.

L'évaluation des recettes est supérieure de 70,000 fr. à celle du budget précédent. Cependant, la prévision concernant les dépenses nécessitées par les *mesures propres à combattre l'alcoolisme* n'a pas seulement été augmentée de 7,000 fr., mais on l'a portée à 10,600 fr.; en conséquence, pour qu'il y ait compensation, une somme de 3,600 fr. devra être prise dans le fonds de réserve.

Toutefois, il est permis de supposer que la recette réelle dépassera assez le chiffre du budget pour qu'il ne soit pas nécessaire de mettre ce fonds à contribution.

XXIX. Taxe militaire.

Le budget de ce chapitre ne subit pas de changement, si ce n'est que la taxe militaire à payer par des

contribuables absents a été évaluée à 5,000 fr. de plus; mais, d'un autre côté, il a été prévu 2,500 fr. de plus comme *part de la Confédération*.

XXX. Impôts directs.

Comparativement au budget de 1897, les différences sont les suivantes :

Recettes en plus :

<i>Impôt des capitaux garantis par hypothèques dans l'ancienne partie du canton</i>	fr. 15,000
<i>Impôt du revenu de I^e classe:</i>	
<i>dans l'ancienne partie du canton</i>	» 40,000
<i>dans le Jura</i>	» 15,000
<i>Impôt du revenu de II^e classe dans le Jura</i>	» 500
<i>Impôt du revenu de III^e classe dans l'ancienne partie du canton</i>	» 10,000
	Totbl fr. 80,500

Recettes en moins et dépenses en plus :

<i>Impôt foncier dans l'ancienne partie du canton</i>	fr. 30,000
<i>Impôt foncier dans le Jura</i>	» 10,000
<i>Provisions de perception</i>	» 2,400
<i>Traitements des fonctionnaires</i>	» 8,500
<i>Frais de bureau et de voyage</i>	» 2,000
	» 52,900

Excédent des recettes en plus fr. 27,600

Nous référant aux observations formulées au chapitre VIII, *Secours publics*, nous ajoutons au présent rapport la proposition suivante :

1^o La Direction des secours publics sera invitée à soumettre le plus tôt possible un budget définitif basé sur la nouvelle loi sur l'assistance.

2^o La Direction des finances sera invitée à faire rapport sans retard sur la question de savoir si l'augmentation des dépenses rendues nécessaires par la réorganisation des secours publics peut être supportée au moyen des ressources ordinaires de l'Etat, éventuellement, si un impôt spécial doit être perçu et dans quelle mesure il serait procédé à sa perception.

Berne, le 14 décembre 1897.

*Le Directeur des finances,
Scheurer.*

Approuvé par le Conseil-exécutif et transmis avec recommandation au Grand Conseil.

Berne, le 18 décembre 1897.

Au nom du Conseil-exécutif:
Le président,
Ritschard.
Le chancelier,
Kistler.

Recours en grâce.

(Décembre 1897.)

1^o *Meyer, Jean*, originaire de Kirchdorf, musicien, né en 1816, a été condamné, le 27 mai 1896, à 2 ans de réclusion pour tentative de viol répétée et d'autres actions impudiques commises sur la personne de sa propre fille, âgée de moins de dix ans. Un recours de Meyer a déjà été rejeté par le Grand Conseil en date du 19 mai dernier. Aujourd'hui, le condamné demande remise d'une partie de sa peine. Il invoque à l'appui de son recours les mêmes motifs que dans sa précédente requête. Le Conseil-exécutif ne peut pas recommander Meyer à la clémence du Grand Conseil. Il trouve, comme lors du premier recours, que le tribunal a suffisamment tenu compte des circonstances dont il est fait mention dans la requête, notamment de l'âge avancé du pétitionnaire, et que par conséquent la peine prononcée n'est nullement en disproportion avec l'infamie commise à l'égard d'une enfant encore impubère. Il n'existe donc aucun motif pour que le Grand Conseil revienne sur la décision préappelée.

Proposition du Conseil-exécutif: *Rejet.*
» de la commission: *id.*

2^o *Negretti, Pierre*, originaire de Belgaro (Italie), et *Berthe Iseli née Zürcher*, originaire de Täuffelen-Gerlafingen, tous deux demeurant à Täuffelen, ont été condamnés, le 20 avril 1897, pour concubinage, chacun à 2 jours d'emprisonnement et à 10 fr. d'amende. Ils se sont mariés le 17 juillet suivant et demandent maintenant remise de leurs peines. Ils ajoutent que leur mariage a été différé parce qu'ils n'avaient pas reçu d'Italie les papiers nécessaires. Le recours est recommandé par le vice-préfet. Conformément à la pratique suivie jusqu'ici dans des cas analogues, le Conseil-exécutif propose qu'il soit fait droit à la requête.

Proposition du Conseil-exécutif: *Remise des 2 jours d'emprisonnement et des amendes.*
» de la commission: *id.*

3^o *Anna-Elisabeth Schlatter* née *Lüthi*, originaire de Kurzenberg et demeurant à Worb, âgée de 70 ans, a contrevenu à la loi concernant l'exercice des professions médicales et à la loi sur les professions ambulantes; elle fabriquait elle-même et colportait un baume et des gouttes; elle a été condamnée pour cette contravention, en date du 22 octobre 1897, par le juge de police de Konolfingen, à une amende de 22 fr. et aux frais. Le conseil communal de Worb demande au Grand Conseil, par requête du 6 novembre dernier, qu'il soit fait remise de son amende à la veuve Schlatter, qui est une pauvre femme âgée et infirme et a dû être portée, sans qu'il y ait de sa faute, sur l'état des indigents de la commune. Dans l'intention d'importuner aussi peu que possible l'autorité d'assistance, elle cherchait à se procurer quelques ressources en vendant du baume et des gouttes, sans même se douter que le colportage de ces drogues est interdit. La confiscation seule de sa marchandise a déjà si profondément affecté la pauvre vieille femme que l'on a des raisons de croire qu'elle ne survivrait pas à la honte de devoir acquitter son amende par de la prison. La requête est appuyée par le juge qui a prononcé l'arrêt; il confirme que la veuve Schlatter est une pauvre vieille femme caduque et qu'à son avis elle n'a pas eu conscience de la contravention dont elle s'est rendue coupable. Le préfet, de son côté, recommande la clémence. Le Conseil-exécutif croit devoir également proposer de faire droit à la requête.

Proposition du Conseil-exécutif: *Remise de l'amende de 22 fr.*
» de la commission: *id.*

4^o *Berger, Jacques*, âgé de 65 ans, originaire de Cœuve et y demeurant, a été condamné par le juge de police de Porrentruy, le 18 mars 1897, pour n'avoir pas envoyé régulièrement à l'école son fils Jules, à une amende de 96 fr., réduite à 50 fr. par décision du Grand Conseil en date du 26 août dernier. Aujourd'hui, Berger demande, dans une nouvelle requête, remise entière de l'amende. Sa fortune ni son gain ne lui permettent de la payer; d'autre part, un certi-

ficat médical atteste que Berger souffre d'une maladie chronique de l'estomac, probablement d'un cancer, et que son état empirerait sans aucun doute s'il était obligé d'acquitter le reste de l'amende par de la prison. Pour ces motifs, la requête de Berger est appuyée par le conseil communal de Cœuve et par le préfet de Porrentruy. Le Conseil-exécutif, vu notamment l'état de santé du pétitionnaire, s'associe à ces recommandations.

Proposition du Conseil-exécutif: *Remise du reste de l'amende.*
de la commission: id.

5^e Rosa Rösch, née Nyffeler, de Ruppoldsried, âgée de 23 ans, a été condamnée par les assises du quatrième arrondissement, le 27 février 1897, à 15 mois de réclusion pour falsifications de traites et faux en écritures publiques, qu'elle a commis en vue de se procurer l'argent nécessaire pour satisfaire entre autres son penchant à la boisson. Dans sa requête, la femme Rösch demande remise du reste de sa peine, afin qu'elle puisse retourner le plus tôt possible auprès de ses enfants. La conduite de la pétitionnaire au pénitencier est satisfaisante. En revanche, il appert du dossier que la femme Rösch ne jouissait pas d'une bonne réputation dans la commune qu'elle habitait avant son arrestation; elle s'adonnait à l'eau-de-vie et négligeait ses enfants. Le Conseil-exécutif ne saurait recommander la prise en considération de la requête; il pourra être fait remise du douzième de la peine au vu du bon certificat du directeur du pénitencier et de l'absence de condamnations antérieures; la nature de la faute ne justifie toutefois pas une réduction plus forte, et une telle mesure ne serait du reste pas dans l'intérêt des enfants Rösch.

Proposition du Conseil-exécutif: *Rejet.*
de la commission: id.

6^e Bertha Eberhardt, de Zauggenried, née en 1877, a été condamnée par la Chambre criminelle, en date du 11 mai 1897, à 11 mois de détention dans une maison de correction, pour vol de marchandises d'une valeur de 361 fr. 75 commis au préjudice d'un négociant chez qui elle a été en service pendant environ quinze jours comme bonne et aide au magasin. Bertha Eberhardt voudrait faire croire, dans la requête par laquelle elle demande au Grand Conseil remise d'une partie de sa peine, qu'elle n'avait jamais commis de délit antérieur à celui qui l'a amenée devant la Chambre criminelle. Il appert toutefois du dossier qu'elle a été punie deux fois pour vol l'année dernière, et qu'elle a commis son dernier vol peu de temps après avoir subi

la seconde de ses condamnations. La Chambre a déjà tenu compte, dans l'application de la peine, de la jeunesse et des aveux de la pétitionnaire. D'un autre côté, la durée de la détention ne paraît pas trop longue en vue d'une amélioration réelle de la conduite de Bertha Eberhardt. En considération de ces circonstances, le Conseil-exécutif pense qu'il n'y a pas lieu de faire droit à la requête.

Proposition du Conseil-exécutif:
de la commission:

Rejet.
id.

7^e Lamy, Léon, d'Hersol (France), né en 1863, a été condamné le 6 mai 1896, par le juge au correctionnel de Delémont, pour vol, à 8 jours d'emprisonnement et à 2 ans de bannissement du canton. Aujourd'hui, après avoir subi sa peine d'emprisonnement et près de la moitié du bannissement, commencé le 16 janvier 1897, il demande remise du reste de cette dernière peine, afin de pouvoir revenir le plus tôt possible auprès de sa famille, qu'il a laissée à Develier, où elle demeure depuis douze ans. Les renseignements officiels pris sur le pétitionnaire sont favorables. Il n'avait pas de casier judiciaire avant la condamnation du 6 mai 1896 et jouissait d'une bonne réputation. Depuis son bannissement, il s'est établi à Bâle, d'où il envoie régulièrement ce qu'il gagne à sa famille, sans ressources à Develier. Le préfet recommande la remise de la moitié de la peine de bannissement. Le Conseil-exécutif a décidé, au vu surtout de la situation précaire de la famille de Lamy, de s'associer à cette recommandation. Si le pétitionnaire encourrait une nouvelle condamnation, le droit d'établissement dans le canton lui serait retiré par mesure de police.

Proposition du Conseil-exécutif: *Remise de la moitié de la peine de 2 années de bannissement du canton.*

de la commission: id.

8^e Grunder, Chrétien, originaire de Kappelen et y demeurant, a été condamné le 26 août 1897, par le tribunal correctionnel d'Aarberg, pour vol et en application de l'art. 211, n° 2, seconde disposition, du code pénal, à 2 mois de détention dans une maison de correction. Il demande remise de sa peine; il allègue la valeur minime de l'objet du vol, un peu de trèfle qu'il a enlevé d'une caisse à fourrages non fermée, et qu'il a du reste rendu le même jour, le vol ayant été remarqué et signalé au propriétaire. Malgré le peu d'importance du vol, le tribunal a dû prononcer la peine de détention dans une maison de correction, Grunder étant récidiviste. Le président appuie la requête en considération de la valeur presque nulle du trèfle

volé et parce qu'il croit que le pétitionnaire ne donnera plus à l'avenir lieu à des plaintes. Le Conseil-exécutif admet que, vu les circonstances de l'affaire, la peine puisse être atténuée. Une remise entière ne paraît cependant pas justifiée, attendu que Grunder a déjà été puni antérieurement cinq fois pour vol.

Proposition du Conseil-exécutif: *Remise de la moitié des deux mois de détention dans une maison de correction et commutation du reste de la peine en 30 jours d'emprisonnement.*

» de la commission : id.

9^e *Eberhard*, Jean, originaire de Schnottwyl, cultivateur à Oberwyl, né en 1877, a été condamné, le 31 juillet 1897, par le tribunal de Büren, à 2 jours d'emprisonnement, pour mauvais traitements exercés au cours d'une bagarre qui avait eu lieu, dans la soirée du 25 avril 1897, sur la route de Buetigen à Diessbach, entre des piétons et des vélocipédistes dont la machine n'était pas éclairée. L'un des piétons, Frédéric Berger, de Wengi, renversé par le vélocipédiste Eberhard, eut une jambe cassée et fut incapable de travailler pendant sept semaines. Eberhard demande remise de la peine qui lui a été infligée. Il dit qu'il n'a pas prévu les suites de son action et que d'ailleurs il avait été provoqué, Berger ayant jeté à bas de son bicycle l'un des vélocipédistes. En outre, Eberhard allègue sa jeunesse et sa bonne réputation, puis ajoute que sa détention lui causerait un grand préjudice, ainsi qu'à sa famille, qui jouit d'une considération générale dans la contrée. La partie civile a été désintéressée et les frais ont été payés. Le tribunal de Büren recommande la requête, l'affaire étant due en grande partie à un concours de circonstances malheureuses et le pétitionnaire n'en ayant pas pu prévoir les conséquences. Le Conseil-exécutif ne voit cependant pas de raisons d'atténuer encore la peine déjà très légère prononcée par le tribunal.

Proposition du Conseil-exécutif: *Rejet.*
» de la commission : id.

10^e *Challet*, Ernest, originaire de Pleujouse, né en 1876, et *Nussbaum*, Charles, originaire de Gächliwyl, né en 1878, horlogers, demeurant à St-Imier, ont été condamnés pour mauvais traitements, le premier à 30 jours d'emprisonnement, le second à 20 jours de la même peine, et les deux solidairement à 120 fr. de dommages-intérêts et aux frais. Ils s'étaient livrés, pendant la soirée du 26 avril dernier, sur la personne

Annexes au Bulletin du Grand Conseil. 1897.

du professeur Crelier, qu'ils avaient rencontré dans une rue de St-Imier, à des voies de fait, qui cependant n'ont pas entraîné une incapacité de travail. Les deux condamnés sollicitent remise de la peine d'emprisonnement. Ils trouvent qu'ils sont assez punis en étant obligés de payer des dommages-intérêts et les frais. Ils contestent qu'il y ait eu prémeditation de leur part et affirment qu'ils ont rencontré le plaignant par hasard et que si celui-ci ne les avait pas injuriés, les mauvais traitements n'auraient pas été exercés. Ils disent ne s'être pas pourvus en appel parce qu'ils ont préféré adresser un recours au Grand Conseil. Enfin, ils demandent qu'en considération de leur jeunesse et du fait qu'ils n'ont pas de casier judiciaire il soit usé de clémence à leur égard. Leur requête est appuyée par plusieurs personnes, notamment par le préfet, qui déclare que le juge s'est aussi prononcé en faveur d'une atténuation de la peine. Le Conseil-exécutif est également disposé à l'indulgence envers les pétitionnaires, qui sont encore des jeunes gens et n'ont jamais subi de condamnation antérieure. En outre, on doit constater que dans des cas beaucoup plus graves, les coupables ont été punis avec bien moins de rigueur. (Voir à ce sujet les recours de Paul Allemand et d'Emile Indermühle, dont s'est occupé le Grand Conseil dans ses séances des 2 février et 26 août 1897.)

Proposition du Conseil-exécutif: *Réduction des peines à 5 jours d'emprisonnement pour Challet et à 3 jours pour Nussbaum.*

» de la commission : id.

11^e *Baur*, Gaspard-Albert, originaire de Rafz, canton de Zurich, né en 1855, a été condamné, le 5 février 1897, pour abus de confiance, faux et escroquerie, à 20 mois de réclusion, dont 5 mois de prison préventive à déduire. Il avait commis au préjudice d'un entrepreneur de Berne, chez lequel il était employé comme teneur de livres, une série de détournements, soit en falsifiant des listes de salaires, soit par des faux en écriture de commerce. Sa femme, qui demeure à Zurich avec ses enfants et qui dit être maladive et indigente, demande au Grand Conseil d'accorder bientôt la libération de son mari. Baur a obtenu un bon certificat du directeur du pénitencier. Cependant, le Conseil-exécutif ne peut pas recommander la requête. Il est certainement regrettable que la famille de Baur doive souffrir de sa condamnation, mais celui-ci ne mérite pas que la demande adressée en sa faveur soit prise en considération. Il n'en était en effet pas à son coup d'essai, car il est établi qu'il a déjà été condamné en 1893, pour délit du même genre, à 3 mois de déten-

tion dans une maison de correction, dont à déduire un mois de prison préventive, et le reste ayant été commué en 30 jours de détention cellulaire.

Proposition du Conseil-exécutif: *Rejet.*
» de la commission: *id.*

12^e *Stauffer*, Alexandre, cultivateur, originaire de Rütti et y demeurant, a été condamné le 21 août 1897, pour mauvais traitements, à 10 jours d'emprisonnement, à 20 fr. d'amende et aux frais. Il avait porté plusieurs coups de couteau, dans la nuit du 16 mai dernier, à Frédéric Stauffer, fabricant de tabac, avec lequel il s'était querellé dans une rue du village de Rütti. Le médecin qui a soigné le blessé a constaté sept blessures faites au moyen du couteau et dont quelques-unes étaient même assez graves. L'agresseur a prétendu, mais sans avoir pu prouver cette affirmation, que Frédéric Stauffer avait commencé par le pousser, puis l'avait saisi par sa blouse. Cependant, le juge a reconnu que même en considérant ces actes comme une provocation, on ne saurait admettre qu'Alexandre Stauffer ait été mis dans la nécessité de faire usage du couteau pour se défendre. Les blessures ont occasionné une incapacité de travail de dix jours. La question des dommages-intérêts a déjà été liquidée avant les débats. Le condamné n'a pas interjeté appel du jugement de première instance. Maintenant, dans une requête que d'accord avec ses parents il adresse au Grand Conseil, et qui est recommandée par la partie civile, ainsi que par le conseil communal de Rütti et par le préfet, il demande qu'il lui soit fait remise de la peine d'emprisonnement, dont l'exécution serait pour toute sa vie une tache ineffaçable. Il invoque sa bonne réputation et allègue qu'il est irresponsable des mauvais traitements qu'il a exercés, parce qu'il était alors en état d'ivresse. Malgré les recommandations jointes à la requête, le Conseil-exécutif ne peut pas proposer que la demande de Stauffer soit prise en considération. Il estime que celui-ci n'a pas été condamné trop sévèrement pour avoir tiré son couteau sans raison et que l'ivresse dont parle le pétitionnaire ne doit pas être considérée comme un motif de lui faire remise de la peine prononcée, puisque l'état dans lequel il se trouvait ne peut que lui être imputable.

Proposition du Conseil-exécutif: *Rejet.*
» de la commission: *id.*

13^e *Spähni*, Adolphe, originaire de Sumiswald, ouvrier de chemin de fer, demeurant à Berne, né en 1870, a été condamné pour vol, le 13 juillet dernier, à 3 jours d'emprisonnement. Partageant sa chambre avec un autre ouvrier, il lui avait dérobé à plusieurs reprises de petites sommes d'argent pendant son sommeil. Spähni, qui s'est marié depuis sa condamnation, sollicite remise de sa peine, alléguant qu'il n'a pas de casier judiciaire et que, s'il devait aller en prison, la compagnie du chemin de fer ne voudrait plus l'employer. La requête est recommandée par la direction de police de la ville de Berne, tandis que le préfet propose de ne pas faire droit à la demande de Spähni. Le Conseil-exécutif pense qu'il ne conviendrait pas d'accorder une remise de peine au pétitionnaire, qui a volé plus d'une fois et qui est d'autant plus coupable que le délit a été commis au préjudice d'un camarade de chambre.

Proposition du Conseil-exécutif: *Rejet.*
» de la commission: *id.*

14^e *Flückiger*, Auguste, originaire d'Auswyl, horloger, demeurant à Bienne, né en 1865, a été condamné, le 10 septembre dernier, pour usurpation de fonctions publiques dans un cas de peu de gravité, au minimum de la peine prévue pour ce délit, soit à 15 jours d'emprisonnement. Dans la soirée du 22 août 1897, ayant appris que son apprenti se trouvait dans une maison mal famée et désirant faire sortir de cette maison le jeune homme, de la surveillance duquel il avait été spécialement chargé, Flückiger s'était présenté au tenancier de l'établissement comme étant un gendarme et s'était de cette manière immiscé, sans titre, dans des fonctions dont l'exercice appartient aux fonctionnaires de la police. Il demande remise de la peine d'emprisonnement. Il invoque sa bonne réputation, dit qu'il n'a jamais subi aucune condamnation antérieure et ajoute que la mise à exécution de la peine serait préjudiciable à sa famille et à ses affaires. Enfin, le pétitionnaire rappelle qu'il ne s'agit au cas particulier que d'une violation de la loi sans importance. Considérant que le juge qui a prononcé le jugement a relevé expressément le peu de gravité du délit et recommande le recours, le Conseil-exécutif a décidé d'accueillir favorablement la requête de Flückiger.

Proposition du Conseil-exécutif: *Remise de la peine de 15 jours d'emprisonnement.*
» de la commission: *id.*

15^e *Schenk, Jacob*, originaire d'Eggiwyl, domestique à Vielbringen, né en 1879, *Glate, Jean-Ulrich*, originaire de Röthenbach, domestique au Murmoos, à Worb, né en 1873, et *Keller, Fritz*, originaire de Gysenstein, demeurant également au Murmoos, né en 1883, ont été rencontrés, armés d'un fusil, l'après-midi du dimanche 29 août 1897, par le gendarme de Worb, dans le Hühnliwald, où ils étaient à la chasse des écureuils. Tous les trois ont été dénoncés; ils n'ont pas nié le fait à leur charge et ont déclaré se soumettre sans autre au jugement qui interviendrait. Le 6 septembre 1897, ils ont été condamnés par le juge de police de Konolfingen, pour délit de chasse en temps prohibé, chacun à une amende de 40 fr. et aux frais. Aujourd'hui, ils demandent remise entière ou du moins partielle de

l'amende; ils trouvent que le jugement prononcé à leur encontre est trop sévère, deux d'entre eux étant de pauvres valets de ferme et le troisième étant encore un enfant, un garçon de quatorze ans. Le conseil municipal de Worb a délivré aux trois pétitionnaires un bon certificat de vie et mœurs, et recommande la remise partielle de l'amende. Le préfet appuie la requête dans le même sens. Le Conseil-exécutif a décidé de s'associer à ces recommandations.

Proposition du Conseil-exécutif: *Réduction de l'amende à 20 fr. pour chacun des condamnés.*

de la commission: id.

Travaux publics et domaines.

(Décembre 1897.)

Büren, nouvelle cure. — Sur la proposition de la Direction des travaux publics, le Conseil-exécutif recommande au Grand Conseil d'approuver les plans de la construction d'une nouvelle cure à Büren et d'accorder, pour l'exécution des travaux, un crédit de 26,000 fr., dont 18,000 fr. fournis par le produit de la vente de l'ancienne cure et 8000 fr. à inscrire sous la rubrique X D.

mune de Sumiswald est responsable de l'observation de la présente prescription.

2^o Le versement de la subvention cantonale aura lieu, en proportion des travaux exécutés, sur présentation d'états de situation visés officiellement.

3^o Dans le compte de clôture ne devront figurer que les dépenses réelles, à l'exclusion des frais d'emprunts et intérêts, comme aussi des vacations d'autorités et de commissions.

4^o La commune de Sumiswald devra déclarer, au nom des propriétaires riverains et avant le commencement des travaux, qu'elle accepte les conditions ci-indiquées et qu'elle prend à sa charge les frais de construction restant à payer après déduction des subventions officielles.

Arsenal de Tavannes, constructions. — Le Conseil-exécutif, vu le devis présenté en date du 25 novembre 1897 par la Direction des travaux publics, propose d'allouer, pour diverses constructions à l'arsenal de Tavannes, un crédit de 11,900 fr.

Endiguement de la Grüne, commune de Sumiswald. — Le Conseil-exécutif, vu l'approbation par le Conseil fédéral des plans, devisés à 125,000 fr., de la correction partielle de la Grüne entre Riedboden et Grünen, sur le territoire de la commune de Sumiswald, propose au Grand Conseil d'allouer aux conditions ci-après, pour l'exécution des travaux, une subvention cantonale du 30 % des frais effectifs, soit d'au maximum 37,500 fr., à inscrire sous X G 1 :

1^o Les travaux seront exécutés solidement, selon les instructions des autorités fédérales et cantonales. La commune de Sumiswald est responsable de l'observation de la présente prescription.

2^o Le versement de la subvention cantonale aura lieu, en proportion des travaux exécutés, sur présentation d'états de situation visés officiellement.

3^o Dans le compte de clôture ne devront figurer que les dépenses réelles, à l'exclusion des frais d'emprunts et intérêts, comme aussi des vacations d'autorités et de commissions.

4^o La commune de Sumiswald devra déclarer, au nom des propriétaires riverains et avant le commencement des travaux, qu'elle accepte les conditions ci-indiquées et qu'elle prend à sa charge les frais de construction restant à payer après déduction des subventions officielles.

Endiguement du Kurzeneigraben, commune de Sumiswald. — Le Conseil-exécutif, vu l'approbation par le Conseil fédéral des plans, devisés à 35,000 fr., de la correction partielle du Kurzeneigraben, entre Eichlershaus et le Rothägertenbrücke, sur le territoire de la commune de Sumiswald, propose au Grand Conseil d'allouer aux conditions ci-après, pour l'exécution des travaux, une subvention cantonale du 30 % des frais effectifs, soit d'au maximum 10,500 fr., à inscrire sous X G 1 :

1^o Les travaux seront exécutés solidement, selon les instructions des autorités fédérales et cantonales. La com-